

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIE

PRIX : 60 centimes

N° 183. — 22 FEVRIER 1964

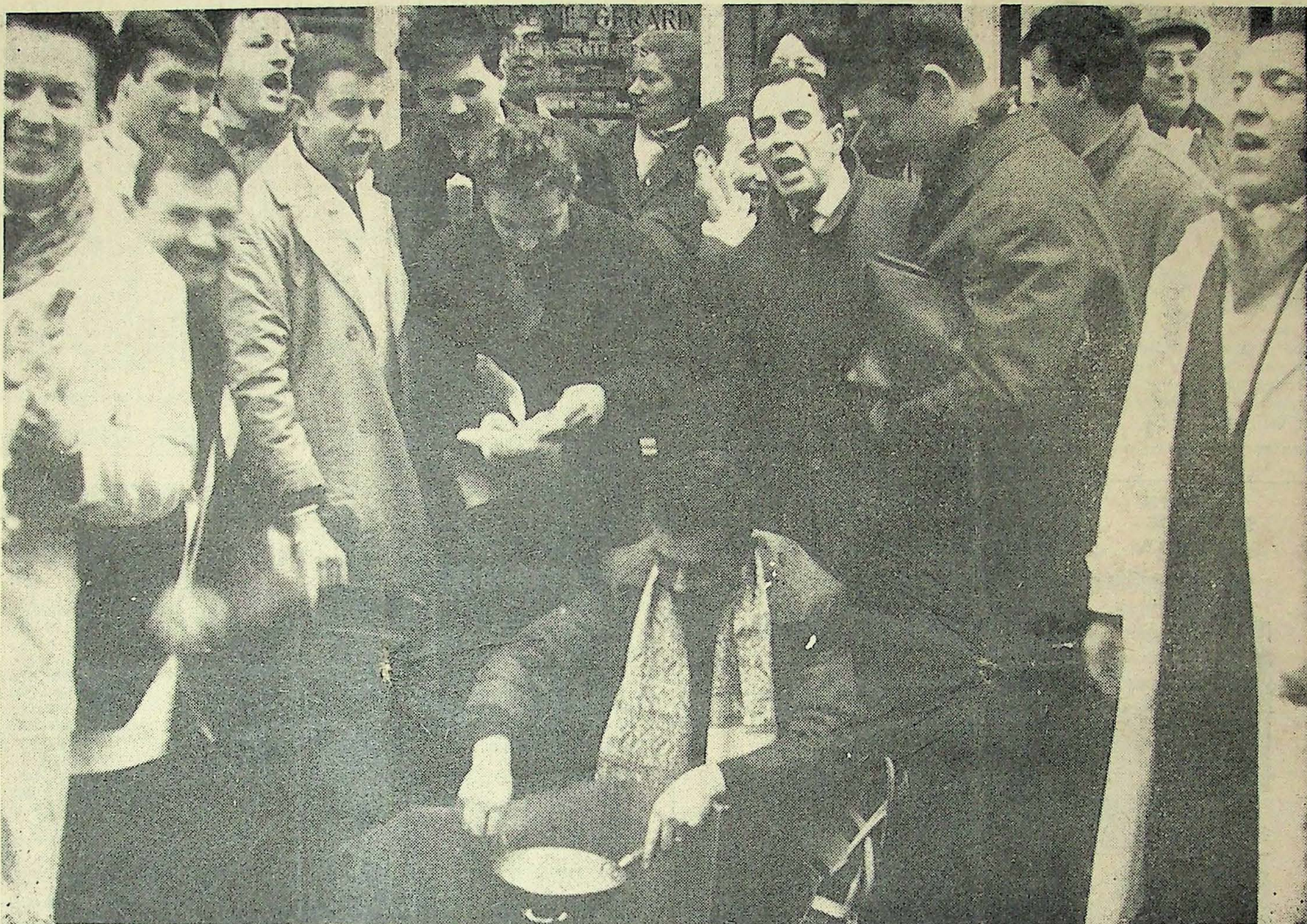


Photo Elie Kagan.

Devant le ministre de l'Éducation nationale, les étudiants d'Orsay ont réclamé la construction d'une cantine.

• LA REVOLTE DES ETUDIANTS *(page 12)*

**AU PROFIT DES BANQUES, LE GAULLISME
ORGANISE LA CRISE DU LOGEMENT**

(Pages 6 et 7)

par Louis HOUEVILLE

• TOULOUSE : LE MARCHÉ - GARE ! Oui, mais au service de quels intérêts ?

(Page 8)

LE PREMIER MAIRE PSU DES BASSES- PYRÉNÉES EST ÉLU

C'est notre camarade P. Langlatte, qui fut élu en tête des candidats à l'élection partielle du 26 janvier; le Conseil municipal vient, en effet, de lui confier les destinées de sa commune de montagne, à Osse-en-Aspe vallée pyrénéenne.

La section PSU qui ne manquera pas de se constituer autour de Langlatte aura de bonnes perspectives de travail; d'autres mairies peuvent être conquises: elles le seront.

L'estime dont jouissent nos camarades n'est pas le seul facteur de succès, la situation de sous-développement, se traduisant par un exode rural intense, force les populations déshéritées à réfléchir et à constater que la politique des notables, si dévoués soient-ils, ne sauvera pas le pays... alors il reste une solution: nous pouvons compter sur nos camarades pour la populariser et l'imposer. La Fédération PSU leur fait confiance.

Toulouse : vers l'alliance PC-SFIO

Le Conseil municipal de Toulouse a délibéré le 3 février sur le budget de 1964. Séance sans éclat, et qui ne laisserait aucune trace si elle n'avait été marquée par une attitude nouvelle du groupe communiste, qui, abandonnant son opposition à la municipalité SFIO-UNR, s'est seulement abstenu dans le vote final, afin, bien entendu, « de préserver les chances d'un rassemblement de tous les républicains » contre le gaullisme. Notons que le pacte unissant la SFIO à l'UNR depuis 1959, n'était pas rompu, mais bien au contraire célébré par les deux partis dans leurs explications de vote. Notons aussi qu'après ce vote, le groupe communiste a pris la défense de la gestion de l'Office H.L.M., à l'occasion du nouveau décret Maziol. Or cet office, aux mains de la SFIO, donne lieu à de justes critiques...

Nous allons donc à grands pas vers une entente P.C.-S.F.I.O., au moins aux échelons « locaux ». Qu'importe en effet les dissensions sur le Marché commun, sur l'Alliance atlantique, sur la Constitution de 1958... si l'on se partage les sièges au Conseil général, ou au Conseil municipal?

Mais quels arguments donne-t-on au gaullisme!

Nantes : « Pouvoir socialiste. »

Le Centre d'études socialistes, vous convie à une réunion samedi 22 février, à 20 h. 30, au café de la Bonne, à Nantes, où Manuel Bridier traitera le sujet :

« Que signifie la prise du pouvoir par les travailleurs? Pouvoir socialiste et transformation de l'Etat. »

Isère : Coopération agricole

Le C.E.S. organise le dimanche 23 février de 9 h. 30 à 18 h. à Saint-Pierre-de-Bressieux (près de Saint-Siméon-de-Bressieux) une journée consacrée à la Coopération agricole.

Au cours de cette journée, qui sera vraisemblablement suivie d'une autre, il sera traité surtout du contexte dans lequel se situe la coopération: des rapports seront présentés sur :

1) L'évolution technique et économique de l'agriculture et ses conséquences au niveau des hommes (démographie), au niveau des exploitations (moyens techniques et concentrations), dans les relations avec les autres secteurs (intégration).

2) Un exemple de coopération ouvrière de production;

3) Quelques données sur la coopération agricole en France et dans l'Isère;

4) L'intégration et la stratégie capitaliste.

Les inscriptions sont à adresser à Henri Micoud, représentant Saint-Siméon-de-Bressieux (Isère).

Comité national contre la Force de frappe

A la suite des demandes de précision qui nous ont été adressées nous informons que le Comité permanent de lutte contre la force de frappe a décidé de créer en son sein un bureau directeur où sont représentés les partis membres du Comité (PSU, PCF, S.F.I.O., parti radical), les centrales syndicales adhérentes (C.G.T., F.E.N.-S.N.I., U.N.E.F.) et les organisations suivantes: Mouvement de la paix, Ligue nationale contre la force de frappe, M.C.A.A. et Ligue des Droits de l'Homme.

Le bureau directeur rendra compte régulièrement de son action devant l'Assemblée générale qui comprend l'ensemble des organisations adhérentes au Comité provisoire et devenue l'organisme dirigeant du Comité.

Comme celle du Comité provisoire, les décisions du Comité permanent seront prises à l'unanimité. La première décision prise par le Comité concerne l'organisation d'une manifestation nationale le 26 avril dans la région parisienne. Cette manifestation sera précédée de manifestations locales ou régionales.

Etude du budget communal

L'ADEIS et Peuple et Culture organisent une visite à la mairie de Sarcelles :

Samedi après-midi 22 février pour examiner sur place le budget d'une commune en expansion rapide. A la suite une visite du grand ensemble est prévue.

Rendez-vous à 15 h. à la mairie de Sarcelles. Train à la gare du Nord. Autobus 268 à la Porte de la Chapelle. Voiture: prendre la R.N. 16.

« Le renouveau de la gauche »

Nous signalons aux lecteurs de Tribune Socialiste que Combat du 12 février publie dans sa rubrique « Tribune libre » un article d'Edouard Depreux intitulé « Le P.S.U., l'unité et le renouveau de la gauche », dans lequel nous relevons notamment :

Nos adversaires ont souvent souligné ce qu'ils appellent: l'incapacité fondamentale de la gauche à gouverner. Ils se gardent bien d'ajouter: en régime capitaliste. Il existe, en effet, une contradiction entre un gouvernement de gauche et le fonctionnement normal de ce régime. Cela est plus vrai aujourd'hui que cela ne l'a jamais été. Il ne faut donc pas hésiter à s'attaquer à la structure même du régime.

En s'appuyant sur quelles forces? Non pas sur des conservateurs, en même temps que sur des socialistes, mais sur l'ensemble des partis politiques qui se réclament du socialisme et aussi — et je serai tenté d'ajouter: surtout — sur les syndicats ouvriers, employés, intellectuels et étudiants, les organisations de jeunesse, les mouvements culturels, les jeunes agriculteurs, etc.

Créteil : conférence-débat

Le vendredi 21 février, à 21 h. se tiendra une conférence-débat au foyer des vieux, rue des Ecoles, à Créteil. Edouard Depreux introduira le débat sur la conjoncture politique actuelle.

Le Mouvement socialiste et l'Europe

La Fédération de Paris organise, les 7 et 8 mars 1964, un week-end de formation: « Le Mouvement socialiste et l'Europe », avec J. Malterre et G. Servet, au château de Mézidon (vallée de Chevreuse). Inscription à la Fédération de Paris. Prix: 22 F.

Villeurbanne : contre la force de frappe

Samedi 15 février, une manifestation contre la force de frappe a parcouru les rues du quartier des Gratteciel. Elle avait été organisée par le M.C.A.A., soutenu entre autres par le P.S.U., La Ligue des Droits de l'Homme, la C.F.T.C., la Fédération anarchiste. Pendant plus d'une demi-heure, une centaine de militants des différentes organisations participantes ont défilé portant des banderoles avec les slogans propres à chaque organisation. Une distribution massive de tracts eut lieu sur le parcours, fort bien accueillie par la population.

Par sa durée et son ampleur, la manifestation a été un succès.

Signalons que le commissaire de police du quartier, ceint de son ruban tricolore, était venu à la rencontre de la manifestation demander aux organisateurs d'arrêter le défilé, sinon il ferait intervenir les forces de l'ordre. Mais la manifestation était déjà pratiquement terminée, et son but atteint...

Le billet de Jean Binot

LES « MEUCHANTS »

Voici ce que m'a raconté le maire d'une grande ville au sud de la Loire (non, il ne s'agit pas de Gaston Defferre) :

« Les élections cantonales? Le pouvoir s'y intéresse, et de fort près! Ici, le préfet a déjà convoqué les maires des cantons où le siège est renouvelable et les a prévenus que si le bon candidat restait en rade, leurs dossiers en instance et autres demandes y resteraient aussi. » Et de me parler de candidature officielle...

Il va sans dire que, sans en rien laisser voir, je n'ai pas cru un mot de cette fable; mon interlocuteur a rêvé, c'est sûr.

Car la gaillardie, Dieu merci, M. Frey étant ministre de l'Intérieur, est vierge de tout soupçon.

NECROLOGIE

Avec André Duran-Angliviel est disparue récemment, l'une des figures les plus attachantes du socialisme par ses brillantes qualités intellectuelles, son humanisme et une fidélité qui ne s'est jamais démentie à la lutte anticolonialiste.

Né protestant, dans une famille de pasteurs, il avait été lui-même pasteur dans sa jeunesse et était arrivé en Tunisie dans la première décennie du siècle.

De la guerre 1914-1918, qu'il fit tout entière, il revint socialiste et fonda, peu après, Tunis Socialiste, qu'il anima et maintiendra comme quotidien socialiste du soir — tour de force extraordinaire dans un pays de protectorat — jusqu'en 1940, où le journal fut interdit.

Cet avocat et journaliste, d'une grande distinction d'allure, à l'esprit clair, au ton mesuré, au courage tranquille, fut mêlé à toutes les luttes qui opposèrent socialistes, communistes, syndicalistes et nationalistes au pouvoir colonial.

Il eut souvent à défendre ces derniers par la plume et la parole. Il fut lui-même poursuivi et condamné, sous Peyrouton et son journal plusieurs fois suspendu avant d'être interdit.

Déporté quand les Allemands occupèrent la Tunisie, il revint, en 1945, et reprit la direction de Tunis Socialiste. Mais la rupture de l'alliance avec les communistes, la guerre d'Indochine le choquèrent profondément et il quitta la S.F.I.O. Il continuera à soutenir, de toutes ses forces, le Néo-Destour et F.U.G.T.F. en butte à toutes les persécutions et il assistera à la proclamation de l'autonomie interne puis de l'indépendance de la Tunisie.

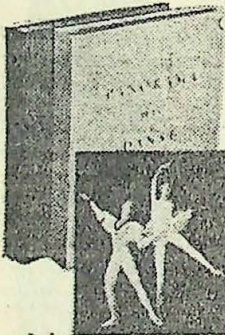
En France où, depuis quelques années, il avait pris sa retraite, Duran-Angliviel avait accueilli avec joie la création du P.S.A. puis du P.S.U., auxquels il avait donné d'emblée son adhésion.

A une époque où tant de politiciens n'ont assuré leur carrière qu'en faisant bon marché de leurs professions de foi, il importe de saluer avec amitié et fervor la mémoire d'un homme dont l'intelligence et le talent n'ont eu d'égal que sa fidélité aux valeurs humaines essentielles.

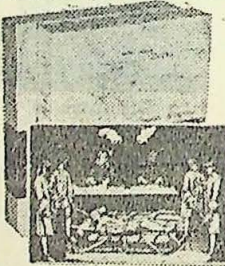
Yves DECHEZELLES

« TRIBUNE
SOCIALISTE »
VOUS OFFRE

moins chers que d'occasion
quelques exemplaires neufs
de magnifiques ouvrages presque épuisés
avec faculté de retour



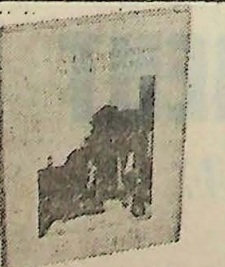
PANORAMA DE LA DANSE
par Serge Lido, Préface de Jean Cocteau
Jamais n'a été élevé à la gloire du Ballet un monument aussi riche que ce Panorama de la Danse qui réunit en 2 volumes 24x31 reliés pleine toile les numéros rarissimes d'une somptueuse revue et donne, sur 848 pages, 767 pages (!) de magnifiques photos en noir et en couleurs, où la grâce aérienne des corps sans défauts compose de ravissantes architectures. Une documentation unique sur le Ballet contemporain et un splendide livre d'art.
Les 2 vol. reliés 84 F au lieu de 156 F



HISTOIRE DE LA MAGISTRATURE
par Marcel Rousselet
Premier Président de la Cour d'Appel de Paris
Les institutions, les usages, les événements et les grandes figures qui ont jalonné mille ans de vie judiciaire française, présentés en 2 magnifiques volumes 22x28 1/2 (plus de 1 000 pages - 232 documents en noir - 8 pages couleurs) - Un ouvrage de fond pour toutes les bibliothèques.
Les 2 volumes brochés 48 F au lieu de 175 F (reliés)



AUJOURD'HUI LA CHINE
par Pierre Gascar (préface de Claude Roy)
La Chine Communiste, ce mystérieux pays aux 600.000.000 de visages, pose à la plupart d'entre nous, une inquiétante énigme. Voici enfin un livre qui soulève le voile et nous en restitue (grâce à de splendides photos prises sur le vif et des textes éblouissants) un portrait vivant, direct, familier. Un passionnant document qui est aussi: un véritable album d'art (142 documents en noir, 9 pages en couleurs), couverture laquée rigide en couleurs.
19,50 F au lieu de 40 F



LA PEINTURE HOLLANDAISE AU XVIIe SIECLE
par E. Huttinger
Un somptueux album d'art qui vous convie à une véritable redécouverte du « siècle d'or » de la peinture flamande. Un chef-d'œuvre de l'impression suisse. 72 documents en noir — 24 pages en couleurs — 173 pages format 22x30 sous couverture rigide et laquée en couleurs.
29 F au lieu de 46 F

BON à adresser à la librairie Pilote 30 rue de Grenelle, Paris-5^e

Veuillez m'envoyer les ouvrages suivants.....
.....
.....
pour un montant total de.....fr somme que veuillez trouver inclus en un chèque mandat
 chèque postal joint à votre compte Librairie Pilote n° 13.905-31 Paris.
Il est bien entendu que je garde la faculté de renvoyer les ouvrages dans les 48 heures et que je serai dans ce cas immédiatement remboursé.
T.S.
Nom..... Profession.....
Adresse.....

Le P.S.U. a développé son programme Contre le gaullisme : Union des Forces Socialistes

LS se trompent lourdement ceux qui croient qu'ils parviendront à éviter le grand débat démocratique dans lequel nous sommes tous engagés. Ils se trompent plus lourdement encore ceux qui pensent pouvoir ne tenir aucun compte du Parti socialiste unifié. A ceux qui prétendent nous ignorer, à ceux qui s'efforcent de nous broyer entre le P.C. et la S.F.I.O., le meeting tenu par le P.S.U. à la Mutualité vient d'infliger le plus cinglant des camouflets.

En effet, la salle de la Mutualité était comble le 14 février où, malgré les vicissitudes estudiantines, près de deux mille travailleurs, employés, hommes et femmes de toutes conditions, venus de Paris et de sa banlieue, manifestaient leur confiance à notre parti et à la politique du contre-plan, instrument de combat des travailleurs pour abattre le régime gaulliste et lui substituer la République socialiste. Edouard Depreux, qui préside, indique en quelques phrases que le parti n'entend pas préparer « un lointain programme réalisable en 1980, mais qu'il propose l'union des forces de l'opposition socialiste en vue de l'action pour l'alternative socialiste ». Sans plus tarder, il donne la parole à Pierre Naville, membre du Comité politique national du parti.



A la tribune avaient pris place, aux côtés d'Edouard Depreux qui présidait : Georges Gontcharoff, membre du C.P.N., secrétaire de la Fédération de la Seine ; François Rousset, secrétaire de la Fédération de Paris ; Lucien Weitz, membre du C.P.N., secrétaire de la Fédération de Seine-et-Oise ; Berthe Fouchère, secrétaire de la Fédération de l'Oise ; Roger, membre du Bureau fédéral de Seine-et-Oise ; Robert Verdier ; Arthuys, trésorier national ; Henri Longcot, membre du Bureau national ; Maurice Combes, membre du C.P.N., etc.

La politique de l'Horizon 1964...

« Nous sommes réunis ce soir, déclare Naville, pour faire le point de l'action socialiste, pour savoir où pourrait nous conduire l'unité des forces populaires. Si l'on en croit les apparences, les écrans de télévision et les titres des journaux, il n'y a dans ce pays qu'une masse de braves gens heureux d'aller au cinéma, au stade ou au café après avoir terminé leur petit boulot quotidien... Des gens que la politique ennue, qui n'aiment pas les querelles partisans, qui souhaitent avant tout être débarrassés des responsabilités de la vie publique.

« Il y a quelqu'un qui pense pour eux : c'est le Président de la République. Il pense à tout parce qu'il est tout. L'Etat c'est Moi, la Société c'est Moi, tout ce que la France représente, c'est-à-dire ses 45 millions d'habitants, c'est Lui... Ainsi est le Pouvoir personnel... et derrière qu'y a-t-il ? Un conseil d'administration qui discute, négocie et dirige en vase clos. »

Derrière ce groupe, Naville dénonce l'omnipotence des grandes affaires, la technocratie de l'Etat, la puissance des militaires, la mainmise sur tous les systèmes d'information. A l'extérieur, de Gaulle reconnaît la Chine, mais c'est pour tâcher de l'utiliser dans son jeu diplomatique qui consiste à faire de la France la puissance prédominante en Europe. Toutes ses démarches éloignent la France des discussions sur le désarmement, des solutions socialistes, de la paix. Il accumule un passif qui se dévoilera avec la chute du régime. La restauration de la démocratie, ce ne peut être que la perspective du socialisme, le rejet de la Constitution de 1958, la consultation populaire sur l'orientation économique. Pour y parvenir, l'unité des forces de gauche est indispensable, et le P.S.U. y travaille dans tous les domaines.

Et Naville poursuit : « Nous ne vous proposons pas la politique de l'Horizon 80. Nous vous proposons la politique de 1964. Notre parti est là pour rappeler à ceux qui l'oublient que le socialisme n'est pas l'affaire de rêveries lointaines. C'est aujourd'hui qu'il faut dresser un plan d'action, rassembler les forces socialistes ;



créer l'unité soude, libre et démocratique des forces populaires, voilà le premier objectif ! Nous savons qu'on ne peut réaliser cela sans une entente avec le parti communiste, sans un accord avec la C.G.T., la C.F.T.C., Force Ouvrière, l'U.N.E.F. et la F.E.N. C'est dans la recherche de cette entente qu'une vraie démocratie naîtra, qui se prolongera dans la gestion sociale. »

Et Naville, longuement interrompu par les applaudissements de la foule, conclut : « L'avenir est à nous, à vous, c'est dans la vie du peuple travailleur que réside la force des continuités sociales et non dans la « gloire des feuilles de chêne », c'est lui seul qui peut accomplir cette révolution socialiste que nous préparons et qui mûrit vite. Le P.S.U. vous appelle à l'aider dans l'action que les événements rendent de jour en jour plus pressante. »

Le dictionnaire des tares du régime

Après avoir remercié Naville pour son brillant exposé, Depreux donne la parole à Jacques-Arnaud Penent, secrétaire national des étudiants socialistes unifiés, qui, évoquant la brochure de propagande du Pouvoir, déclare :

« Pour y répondre, il faudrait faire tout un dictionnaire des tares du régime avec A comme Autoritarisme, B comme Bombinette, C comme Charonne ou Chômage, etc. La liste serait longue, mais il existe une lettre que la brochure officielle ignore, c'est la lettre U, comme Université... Car si, comme le dit la très U.N.R. Nouvelle République, « le gaullisme c'est tous ceux qui ne sont pas malades » ; alors l'Université n'est pas gaulliste et condamne celui-ci, car l'Université est malade, car l'Université est en crise. »

Le secrétaire des E.S.U. dénonce ensuite le régime qui veut substituer à l'Université libérale bourgeoise une Université technocratique à laquelle le P.S.U. oppose l'Université socialiste, seule susceptible de réaliser les nécessaires transformations :

- Au niveau du contenu de l'enseignement ;
- Au niveau de son recrutement par une réelle démocratie ;
- Au niveau de sa gestion.

Evoquant ensuite la politique du contre-plan et les interprétations erronées de ses détracteurs, Jacques Penent poursuit :

« Le contre-plan n'est pas destiné à



gaullisme et l'instauration d'une démocratie socialiste.

« Il n'y a pas d'autre choix que gaullisme ou socialisme. Et si jamais les chances du socialisme n'ont été aussi grandes qu'aujourd'hui, elles risquent d'être gâchées par la tentative actuelle de l'« Horizon 80 ».

« Que veut Gaston Defferre ? Son horizon socialiste n'est qu'une ligne imaginaire qui recule au fur et à mesure que l'on avance. »

« Par contre, s'il persiste dans sa tentative néo-gaulliste, il ne fera que tromper une partie de l'opinion, mais il n'aura jamais le soutien des travailleurs ni des étudiants, malgré les sourires qu'il leur prodiguera. »

« La partie est trop importante, l'enjeu est trop grand pour qu'en cette matière nous puissions être souples. »

Fouchet ne mettra pas les pieds à la Sorbonne

Entre l'orateur et son auditoire, il y a maintenant comme une sorte de dialogue, chaque phrase de Penent semble soulever une réponse immense. Des exclamations scandent la partie du discours qui évoque l'opinion qu'ont les Laudrin, Hostache et Frédéric Dupont sur la jeunesse « parce que, disent-ils, quelque chose est pourri au sein de son Université ». Un véritable tonnerre d'applaudissements résonne longuement dans la salle lorsque, au nom des étudiants du P.S.U., leur secrétaire national s'écrie : « Le 21 février, jour de la grève, les étudiants interdiront au mystificateur, à l'illusionniste Fouchet, l'entrée de la Sorbonne. »

(Suite page 4.)

Communiqués du Bureau National du P.S.U.

● NANTES : Appui aux manifestants

A l'appel de tous les syndicats ouvriers, paysans, enseignants, étudiants et cadres, la population de la Loire-Atlantique manifeste à Nantes pour empêcher toute une région de sombrer dans l'asphyxie économique.

Le Bureau national du P.S.U. salue les manifestants auxquels il exprime sa solidarité complète.

La crise de Saint-Nazaire témoigne de l'impuissance du régime à promouvoir une véritable politique d'aménagement du territoire. Alors

que les syndicats ouvriers ont annoncé, dès 1959, la crise de l'industrie navale et ont proposé les solutions permettant de la surmonter : installations d'industries d'Etat, investissements publics pour développer les équipements de base, les moyens de communication, la formation professionnelle. De Gaulle et son gouvernement se sont contentés de belles paroles.

L'installation d'industries nouvelles s'est heurtée à l'hostilité du patronat qui a délibérément joué le sous-emploi pour freiner les revendications de salaires. De même, la liberté des entreprises qu'entend préserver le régime, a empêché la reconversion des secteurs retardataires.

Cette situation met en lumière les contradictions d'un régime fondé sur la recherche du profit et son incapacité à assurer, en permanence, une politique de plein emploi. Mais elle montre aussi qu'une telle politique, basée sur l'expansion de l'économie, exige de profondes réformes de structures afin que les travailleurs participent à l'élaboration et au contrôle

des décisions économiques qui les concernent en premier lieu.

C'est dans cette perspective que le P.S.U. a proposé aux organisations ouvrières d'élaborer un « contre-plan » qui s'attaque aux racines du régime en opposant une politique cohérente aussi bien au « laisser-faire » du capitalisme qu'aux initiatives technocratiques du gaullisme. La lutte contre les licenciements de Saint-Nazaire, menée dans la plus large unité, montre qu'il est possible de mobiliser l'opinion populaire pour un changement complet de politique.

● R.T.F. : Solidarité avec la grève du 17 Février

A la suite des récentes grèves du personnel de la R.T.F., le Bureau National du P.S.U. a publié le communiqué suivant :

« Le Bureau National du P.S.U. se félicite de la prise de conscience du personnel de la R.T.F. engagé dans une action unitaire et approuve tous ses objectifs.

Il s'élève avec lui contre la dégradation de la qualité des programmes et les atteintes diverses portées à l'activité de la R.T.F. en tant que service public à la disposition de la nation. Il se réjouit de voir le personnel de la R.T.F. rejoindre dans l'essentiel de ses objectifs les préoccupations des auditeurs et des téléspectateurs.

Il rappelle que le P.S.U. a, dès sa formation, préconisé un statut démocratique, avec autonomie financière, qui seule peut conférer à la R.T.F. notamment dans le secteur de l'information, sa pleine indépendance.

Le P.S.U. s'élève contre toute atteinte au droit de grève, et contre tout licenciement. Il considère cepen-

dant, que ces problèmes et notamment ceux concernant les revendications internes, ne peuvent être véritablement résolus que par la transformation des rapports sociaux dans l'entreprise par la mise en place d'un contrôle portant sur la gestion de la R.T.F. contrôle auquel devraient être associés aussi bien les syndicats du personnel que les usagers.

Au meeting du P.S.U. : les travailleurs ont manifesté leur confiance à notre parti et à la politique du contre-plan

(Suite de la page 3.)



Après les étudiants, voici, avec Laurent Schwartz, les professeurs de l'Université qui condamnent les plans actuels de réforme universitaire qui ne tiennent compte ni de l'Europe en train de se faire, ni des expériences réalisées à l'étranger, puis il ajoute : « Dans la prochaine période, si l'Université veut vivre, elle aura besoin d'investissements considérables. Il est inconcevable qu'il puisse s'agir d'autre chose que d'un investissement public. L'Université veut s'adresser à la Nation tout entière. Le régime ne peut réaliser cela car il est fondamentalement opposé à la pensée libre et à la culture. »

Après avoir réclamé la réforme du régime des lycées, l'institution d'un salaire étudiant et la cogestion de l'Université, après avoir dénoncé la politique nucléaire du général-président, Laurent Schwartz appelle à la lutte contre toutes les forces de frappe, à la lutte pour le socialisme. Sous un tonnerre d'applaudissements, il s'écrie : « Nous, les moins jeunes, lorsque nous avions vingt ans, nous étions optimistes et pourtant à l'époque le nazisme était au pouvoir en Allemagne, en Italie Mussolini régnait en maître, l'Espagne était en pleine guerre civile et nous n'allions pas tarder à voir la victoire de Franco ; en U.R.S.S., le socialisme était perverti par le stalinisme et la guerre était à nos portes. Aujourd'hui, nazisme et fascisme ont été écrasés ; sous les rudes coups du peuple espagnol le franquisme est à sa fin ; avec la déstalinisation, le communisme est en pleine évolution. Rien finalement ne peut constituer des raisons valables d'être pessimiste, la marche au socialisme est devenue irrésistible. »

Le contre-plan

Pierre Beregovoy, membre du Bureau national du parti, est maintenant à la tribune. Il a la lourde tâche de traiter des problèmes économiques et sociaux et de développer la politique du contre-plan. Il évoque les difficultés sociales actuelles, dénonce avec force le plan dit de stabilisation, véritable machine de guerre contre la classe ouvrière ; la carence du pouvoir en matière de reconversions. Il montre le mécontentement grandissant des travailleurs et agriculteurs et poursuit : « On ne peut dissocier les revendications sociales de la politique économique du pouvoir et on ne peut changer de politique économique sans exiger de profondes réformes de structures. »

Analysant les causes profondes de l'inflation, Beregovoy déclare que si les dépenses improductives sont certes parmi ces causes, il en est d'autres qui touchent aux structures mêmes de l'économie française :

— Le problème agricole où la faible productivité entraîne une hausse continue des prix, d'où la nécessité d'une transformation profonde des structures agricoles ;

— La lourdeur des circuits de distribution (privileges féodaux, gaspillages techniques, etc.) ;

— La liberté du profit, les ententes industrielles et l'autofinancement excessif.

Puis il développe la politique du contre-plan :

« S'attaquer aux causes de l'inflation, c'est donc proposer un ensemble cohérent de réformes de structures. C'est pourquoi le P.S.U. propose aux partis et syndicats d'élaborer un « contre-plan » qui fera éclater ces contradictions. »

« Au plan gouvernemental, conçu pour assurer les bases du néo-capitalisme, nous voulons opposer un plan fondé sur les besoins, sur les revendications sociales et économiques de la majorité des salariés, un plan qui doit être imposé au néo-capitalisme par l'action économique et politique de l'ensemble des travailleurs. »

La stratégie du Contre-Plan ne vise pas à placer la lutte contre le gaullisme sur le seul terrain économique et social. Mais, considérant que les batailles sociales offrent la possibilité d'un large développement de l'unité d'action entre les syndicats et qu'il est de plus en plus nécessaire de dépasser les revendications catégorielles, elle a pour but d'offrir une perspective globale aux travailleurs, aux paysans, aux universitaires et aux étudiants qui s'opposent au régime.

Les objectifs à atteindre, les obstacles à surmonter, les moyens à mettre en œuvre ont été proposés par le P.S.U. à quatorze organisations syndicales et po-

litiques. (Voir document intitulé : « Appel ».)

Le P.S.U. demande que la discussion s'ouvre entre toutes ces organisations sur le contenu du « Contre-Plan ». Cette discussion publique et démocratique s'opposera à l'élaboration technocratique et secrète des plans gouvernementaux.

Le P.S.U. s'est adressé aux syndicats non pour recueillir leurs voix, mais parce qu'ils ont un rôle décisif à jouer dans la situation actuelle. Ils savent qu'il est plus que jamais nécessaire de surmonter la fragmentation des luttes entre régions, branches industrielles, catégories professionnelles. Le « Contre-Plan » peut aussi apporter aux syndicats le moyen de résister efficacement à l'offensive du gaullisme pour les intégrer à l'Etat en montrant quelles sont les véritables conditions d'une participation des travailleurs à la gestion de l'économie.

Cette unité entre tous les syndicats et les partis se réclamant du socialisme est dès aujourd'hui possible à partir des revendications immédiates. Dans les conflits comme ceux de Decazville ou de Neyrpic hier, de Saint-Nazaire ou de Denain aujourd'hui, on a vu surgir de véritables comités qui regroupent les forces qui expriment la volonté d'un changement complet de politique.

Entre l'« Horizon 80 » et la France d'hier, il y a celle d'aujourd'hui à construire. Pour le P.S.U., les batailles politiques actuelles n'ont de sens et n'auront de succès que dans la mesure où déboucheront non sur quelques aménagements de détails, mais sur une démocratie politique et économique, impliquant la modification des rapports sociaux et le contrôle de l'économie par les travailleurs.

Ils se trompent lourdement...

La parole est maintenant à Gilles Martinet, membre du Comité politique national du Parti Socialiste Unifié. Dans un silence impressionnant, il va traiter de l'élection présidentielle. Dès le début de son intervention, il situe la personne de Defferre et les conditions dans lesquelles la S.F.I.O., le 2 de ce mois, fait de celui-ci son candidat à l'élection présidentielle. Il déclare : « Nous aurions aimé que l'homme appelé à représenter l'opposition contre de Gaulle soit aussi un homme qui ait refusé de prier le genou devant lui en 1958. » Puis il rappelle les conditions dans lesquelles le candidat à la présidence de la République est encore le maire de Marseille et poursuit : « Nous ne perdons pas de temps à pleurnicher sur le fait que la S.F.I.O. et Gaston Defferre aient pris leur décision sans notre avis, sans l'avis des organisations syndicales, sans celui du parti communiste, c'est-à-dire sans l'avis de ceux à qui l'on demande une approbation, un soutien, et, bien entendu, des bulletins de vote. Ce qui compte davantage à nos yeux, c'est la politique que la S.F.I.O. et son candidat préconisent. Sur ce plan, il faudra bien que chacun fasse connaître son avis, et ils se trompent lourdement ceux qui croient qu'ils parviendront à éviter la discussion publique, le grand débat démocratique dans lequel nous sommes tous, bon gré mal gré, désormais engagés. »

Le problème qui est posé à l'occasion de l'élection présidentielle, c'est le problème de la succession du général de Gaulle. Trois solutions peuvent être envisagées :

— la première consiste à aménager le régime créé par le général de Gaulle ;

— la seconde, à revenir à un système voisin de la IV^e République ;

— la troisième, à construire une démocratie moderne répondant aux nouvelles structures de notre société industrielle et qui ne peut être, à notre avis, que la démocratie socialiste.

De ces trois hypothèses, Gaston Defferre et, avec lui, le congrès de la S.F.I.O. a choisi la première.

Deux critiques fondamentales

A cette politique de l'aménagement libéral du régime, nous faisons deux critiques fondamentales.

A) La première a trait aux éléments de confusion sur lesquels elle repose dans le domaine institutionnel lui-même. Le congrès de la S.F.I.O. s'est prononcé pour une stricte application « dans l'esprit et dans la lettre » de la Constitution de 1958. Dans cette Constitution, le Président de la République disposait déjà d'importants pouvoirs, mais il était désigné par un collège de notables. On pouvait donc imaginer que l'Assemblée nationale, élue au suffrage universel, pourrait parvenir à contre-balancer son autorité. C'était, à nos yeux, une illusion, mais une illusion fondée sur une certaine vraisemblance.

Cet élément de vraisemblance a disparu en 1962 au moment où une modification constitutionnelle a décidé que le Président de la République serait désormais élu au suffrage universel. C'est d'ailleurs pourquoi la S.F.I.O. a appelé à voter contre cette modification constitutionnelle. Mais, aujourd'hui, elle l'accepte tout en parlant

de la nécessité de revenir à la stricte application de la Constitution de 1958.

Ainsi, d'une part, on nous dit que le Président de la République sera élu au suffrage universel, qu'il le sera sur une politique définie par lui, que le chef du gouvernement n'aura plus qu'à traduire cette politique en « programme d'action » et que si la Chambre s'oppose à son application elle pourra être dissoute et, d'autre part, on nous affirme que le Président ne sera plus que l'arbitre de la majorité, que le gardien de la Constitution, cependant que le Premier ministre et l'Assemblée nationale retrouveront une autorité qu'ils n'auraient jamais dû perdre.

De qui se moque-t-on ? A qui veut-on faire croire que ces barrières de mots suffiront à briser la logique d'une Constitution destinée à assurer la prééminence absolue du chef de l'Etat ?

La défaite de 1958 n'est pas due seulement à l'affaire du 13 mai. Certes, s'il n'y avait pas eu la crise algérienne, nous vivrions probablement encore sous le régime de la IV^e République, mais, celle-ci une fois renversée, il est impossible d'en remonter les mécanismes. Si l'on veut rétablir la démocratie au sommet, il faut commencer par l'établir à la base. Sans cela il n'y aura pas de terme démocratique à l'alternative soulevée par le gaullisme.

La démocratie moderne est peut-être une utopie, mais si elle existe un jour comme nous le pensons fermement ce sera une démocratie qui posera le problème de la participation des travailleurs à la gestion et le problème du contrôle de tous les centres de pouvoir, le problème de l'élaboration démocratique du plan, élaboration qui ne peut être confondue avec la simple consultation des syndicats. C'est pour cela que la démocratie moderne ne peut être que la démocratie socialiste.

Et c'est pour cela que nous ne pouvons être d'accord avec cette partie de la résolution de la S.F.I.O. dans laquelle il est affirmé que la réforme d'ensemble des institutions doit être renvoyée à un « jour très lointain ».

Nous prendrons, le jour venu et par le jeu des mécanismes démocratiques qui régissent la vie de notre parti, une décision concernant l'élection présidentielle elle-même. Mais, dès maintenant, nous pouvons dire que nous ne participerons pas à une campagne qui s'en tiendrait aux objectifs qui ont été définis par le dernier congrès de la S.F.I.O.

Etre réaliste

Un certain nombre de membres de la S.F.I.O. s'étonnent de cette position. « Nous sommes d'accord avec vous, disent-ils, sur le thème de l'alternative socialiste. Nous l'avons dit et écrit à maintes reprises. Mais il s'agit ici d'une chose différente. Nous n'espérons pas battre de Gaulle, mais nous devons essayer de rassembler contre lui le maximum de suffrages. Pour cela, il faut être réaliste. Il n'y a pas actuellement en France de majorité pour la démocratie socialiste telle que vous la concevez et telle que désormais nous la concevons. Les formules mises en avant par Gaston Defferre correspondent mieux à la situation présente. Nous pouvons donc les soutenir tout en continuant à affirmer nos propres convictions. »

Nous savons que toute politique comporte des épisodes tactiques qui ne s'inscrivent pas nécessairement dans le cadre de la stratégie d'ensemble que l'on a pu arrêter. Mais nous ne pensons pas que l'on puisse suivre deux stratégies à la fois. Lorsque nous disons que nous croyons à l'alternative socialiste, cela ne veut pas dire simplement que nous croyons que les solutions socialistes répondent aux problèmes de la société française d'aujourd'hui : cela veut dire que nous croyons que l'on peut dès maintenant engager la lutte pour ces solutions et que c'est à travers cette lutte que les masses populaires prendront effectivement conscience de la nécessité d'aller plus loin, qu'elles découvriront un nouvel horizon.

Il faut, à ce propos, que nous nous expliquions une fois pour toutes sur la notion de réalisme. Il y a une forme de réalisme qui a été, qui est encore, je le crains, celui de la S.F.I.O. et qui nous a conduits aux pires aveuglements et aux pires désastres.

Lorsque vous nous dites que vous êtes d'accord avec l'alternative socialiste, mais que, pour l'instant, c'est un autre langage qui convient, nous nous souvenons de ce d'Algérie et au moment de l'arrivée au pouvoir du gaullisme.

Le réalisme cela a été un jour le fameux triptyque de Guy Mollet qui n'avait aucun sens en Algérie mais qui traduisait si merveilleusement les sentiments contraires qu'éprouvaient effectivement les Français à cette époque. Le réalisme cela a été aussi cette Constitution de 1958 que vous disiez avoir introduit un certain nombre de contrepois.

Et vous voyez ce qui est advenu par la suite. La paix en Algérie a été faite par d'autres que par vous et dans toute

l'Afrique, où la gauche devrait trouver des alliés naturels, le seul nom de la S.F.I.O. est honni et méprisé.

Alors, je vous en prie, ne recommencez pas une troisième fois ! Ne gâchez pas l'avenir au nom du présent. Ne préférez pas les applaudissements de badauds qu'une mode réunit et qu'une mode disperse à la constitution de cette force sociale unifiée sans laquelle nous ne transformerons jamais ce pays.

Je sais bien que l'époque du « roman-tisme révolutionnaire » est derrière nous. Je crois même avoir agacé un certain nombre de gens pour l'avoir trop souvent répété. Mais s'il est vrai que la révolution socialiste se présente aujourd'hui dans notre pays sous un jour différent que celui que nous avions jadis imaginé, s'il est vrai que de nouvelles voies nous sont ouvertes, très différentes de celles que peuvent emprunter les peuples du tiers monde, il n'en est pas moins certain que nous ne vaincrons un adversaire aussi formidable que le néo-capitalisme que dans la mesure où nous aurons des milliers et des milliers d'hommes prêts à se battre avec dévouement, avec acharnement, avec enthousiasme.

Or ces sentiments on ne les fera jamais naître sans un grand but. Ce qui peut exalter les meilleurs des travailleurs, ce qui peut mobiliser la jeunesse, ce n'est pas l'idée que l'on va prendre de Gaulle à son propre piège, que l'on va se glisser insensiblement dans la légalité de son régime, c'est l'idée que l'on peut, dans les cinq ou dix ans qui viennent, transformer le visage de ce pays et construire pour la première fois dans l'histoire du monde un régime socialiste qui, au lieu de mutiler et de restreindre la liberté, lui donnera enfin ses véritables chances.

Tel est le but de notre combat. Nous le poursuivons jusqu'au bout, jusqu'à la victoire. Vive l'unité des travailleurs ! Vive la démocratie socialiste !

Une véritable ovation salua la péroraison de Martinet et l'Internationale qui s'éleva clôture ce meeting qui est la démonstration éclatante que le P.S.U. est bien vivant, prêt à faire face à ses responsabilités, tout comme il le fit au cours de la guerre d'Algérie. Oui il est bien vivant, notre Parti socialiste unifié, et ceux qui s'approprièrent à le porter au tombeau en seront pour leurs frais et devront compter avec lui.

L'unité des travailleurs

De plus chacun a pu constater que la politique du Parti réclamant l'établissement de nouveaux rapports entre les syndicats et les partis a reçu un accueil chaleureux de l'assistance.

Ces nouveaux rapports ne peuvent se contenter de définir occasionnellement des objectifs communs. Il nous faut donc tenter d'élaborer ensemble un programme à court et à moyen terme qui débouche sur la perspective du socialisme, perspective désormais acceptée par tous.

Cette élaboration, qui conduit logiquement à la constitution d'un véritable front socialiste, doit être faite sur une base d'égalité et dans le respect de l'indépendance des syndicats à l'égard des partis. Ce ne sont pas les raisons historiques qui ont présidé à la rédaction de la Charte d'Amiens qui nous conduisent à réaffirmer ce principe. C'est la conception que nous nous faisons du socialisme et de la démocratie. La société que nous voulons construire tendra à éliminer les contradictions fondamentales qui caractérisent la société capitaliste. Mais elle connaîtra encore des antagonismes et des heurts qui ne pourront être réglés d'une manière démocratique que s'il existe des pouvoirs en contestation. Les syndicats ne sauraient donc dépendre directement ou indirectement de l'Etat. C'est en conservant leur autonomie qu'ils contribueront le mieux à la réalisation de l'idéal qu'ils n'ont cessé de proclamer : l'abolition du salariat.

Nous avons dit, depuis la création du P.S.U. que le problème de l'unité du mouvement ouvrier et socialiste ne saurait être réduit à celui de la réunification des deux grands courants issus de la scission de 1920. Cela n'enlève rien pour autant à la nécessité de discussions avec le Parti communiste et cela aussi, a été largement approuvé par les participants au meeting.

Nous constatons d'ailleurs que l'initiative d'entreprendre une discussion idéologique avec le Parti communiste a été prise par le parti S.F.I.O. ; dans le même temps des éléments nouveaux apparaissent à l'intérieur du mouvement communiste international, y compris sur le plan idéologique, c'est en clarifiant les positions des uns et des autres sur les problèmes idéologiques, sur ceux de la démocratie et du socialisme, sur ceux de l'Europe et ceux des rapports syndicalistes partis que nous pourrions faire progresser l'unité des forces socialistes et populaires.

En tout état de cause, on ne peut espérer surmonter toutes les difficultés qui subsistent pour liquider le pouvoir commun, partis et syndicats ouvriers, les solutions des problèmes qui dominent aujourd'hui la société française. C'est Plan, que nous créerons les conditions de l'alternative socialiste.

Claude Lavezi.

LA CONFERENCE DE DAR-ES-SALAAM

L'O.U.A. (Organisation de l'Unité Africaine), née en mai 1963 à Addis-Abéba, vient de tenir une conférence à Dar-es-Salaam. La plupart des pays africains indépendants, à l'exception du Togo, de la République Centrafricaine et de la Libye, y étaient représentés.

Une décision y a été prise : l'O.U.A. veut se donner sa propre force d'intervention pour disposer d'une sorte de bras séculier lorsqu'elle s'efforcera de régler les conflits qui surgiront entre nations africaines.

Décision de principe seulement, car il ne semble pas qu'aient été réglées toutes les questions relatives à la composition de cette force et aux conditions de son emploi. Décision importante, cependant, qui, après l'intervention heureuse de l'O.U.A. dans le conflit algéro-marocain, manifeste le désir des peuples africains de régler eux-mêmes leurs affaires et de donner la preuve de leur maturité et de leur sens des responsabilités.

L'idée avait été lancée au moment même où s'est constituée l'O.U.A. Elle n'avait été suivie d'aucune décision, même pas d'un simple vœu. Il est facile de comprendre quels événements l'ont aidée à progresser.

Les litiges de frontières

En quelques mois en effet plusieurs événements ont rappelé aux Africains que de multiples causes de conflits risquaient d'opposer les unes aux autres tant de nations qui en si peu de temps viennent d'accéder à l'indépendance. Les litiges de frontières en particulier sont innombrables. Enfin, il s'en faut de beaucoup que chaque pays ait trouvé son équilibre : la fragilité de certains régimes, les guerres civiles sont une autre cause de troubles de nature à ébranler la cohésion du continent.

Il y a eu d'abord le conflit algéro-marocain. Plus récemment, et dans une période très courte, les gouvernements du Tanganyika, du Kenya et de l'Ouganda ont dû avoir recours à l'intervention de troupes britanniques, c'est-à-dire rappeler la force armée du colonisateur sur lequel l'indépendance venait à peine d'être conquise, et des incidents mettent actuellement aux prises la Somalie et l'Éthiopie. Le recours à l'O.N.U. pour remettre de l'ordre au Congo ex-belge a fait sentir à quel point cette procédure comportait le risque de faire du moindre conflit africain une occasion d'affrontement entre l'Est et l'Ouest.

C'est pour se mettre à l'abri de tels risques que les Africains veulent avoir, comme on l'a dit, leurs propres casques bleus.

L'exécution du projet peut évidemment faire surgir des difficultés multiples, même des difficultés de nature politique. C'est ainsi que certains gouvernements ont exprimé la crainte qu'une telle organisation, en intervenant dans les conflits intérieurs, ne risque de paralyser des mutations politiques et ne devienne ainsi une sorte de Sainte Alliance au service des gouvernements en place. Il n'est certainement pas impossible de trouver les procédures pour se prémunir contre un tel danger.

Si cette force interafricaine pouvait effectivement se constituer et si son emploi pouvait être réglementé dans des conditions satisfaisantes, elle pourrait être une contribution au maintien de la paix générale, dans la mesure où elle éviterait de laisser dégénérer le moindre conflit local en épreuve de force ou en rivalité d'influence entre les blocs de grandes puissances.

P. L.

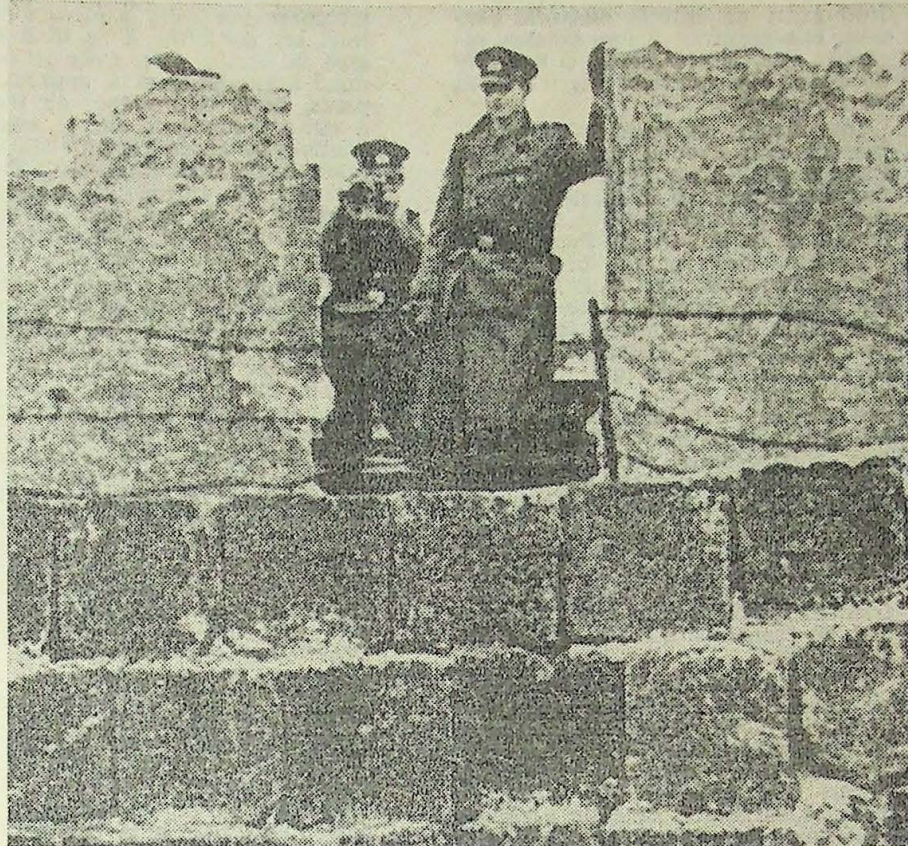
LE MUR DE BERLIN : pas de nouvelles brèches pour les fêtes de Pâques

LES négociations qui s'étaient poursuivies depuis le début de janvier en vue de la conclusion d'un nouvel accord pour le franchissement du mur de Berlin dans le sens Ouest-Est viennent d'être rompues. La situation que l'on a connue au moment des fêtes de Noël et du jour de l'An ne se renouvellera pas dans un proche avenir. Les popula-

quelque désir qu'il ait eu de jouer le rôle de l'homme capable de provoquer une situation nouvelle, n'a pas été appuyé par un mouvement d'opinion assez fort pour faire céder les résistances à ses initiatives. Il est certain d'ailleurs que, sur ce point, le parti social-démocrate partage les craintes et la prudence du parti majoritaire chrétien-démocrate.

stions politiques importantes et sans s'exposer à des conséquences dangereuses, le gouvernement de Bonn pouvait adopter une attitude plus ouverte qui eût finalement plus géré que servi l'Allemagne de l'Est. Le renouvellement des laissez-passer dans les mêmes conditions que pour les périodes de Noël et du Nouvel An était la démonstration permanente, même pour l'opinion de l'autre secteur, que l'Allemagne de l'Ouest ne redoutait nullement de voir ses ressortissants profiter de l'occasion pour s'installer définitivement de l'autre côté. Une telle attitude eût été de bien meilleure propagande que des déclamations sur le régime de l'Allemagne de l'Est.

P. L.



(Keystone)

Les populations des deux secteurs continueront d'être privées de tout contact...

tions des deux secteurs de l'ancienne capitale allemande continueront d'être privées de tout contact.

Le dénouement malheureux de la négociation ne surprendra pas nos lecteurs. Nous avions dit, dans notre numéro du 4 janvier, en commentant cette affaire des laissez-passer, que l'accord signé le 17 décembre nous paraissait un compromis très provisoire entouré de multiples précautions, signes d'une méfiance aussi forte d'un côté que de l'autre. Il nous avait paru en effet qu'il était prématuré de considérer cet accord, ainsi que certains commentateurs l'avaient fait, comme le début d'un dégel des relations entre les deux Allemagnes.

La rupture des négociations a été annoncée à l'Ouest par un communiqué commun du gouvernement fédéral de Bonn et du Sénat de Berlin-Ouest.

Cette procédure mérite d'être relevée : elle signifie que Willy Brandt,

Il faut bien dire aussi que les dirigeants de l'Allemagne de l'Est n'ont rien fait, c'est le moins qu'on puisse dire, pour faciliter le succès de la négociation. Un rapport du Comité Central du parti socialiste-communiste publié à la fin de la semaine dernière, avait marqué un raidissement.

Commentant cette rupture, l'éditorialiste d'un journal allemand, la *Frankfurter Rundschau* a pu dire qu'elle était l'œuvre d'une « alliance secrète des esprits bornés ».

L'appréciation est sévère, mais nous paraît juste. Nous n'avons jamais eu l'illusion de croire qu'un accord du type de celui qui avait été conclu en décembre fût en lui-même de nature à entraîner de profonds et rapides changements. Nous savions que les positions de fond sur l'ensemble du problème de Berlin ne s'étaient pas modifiées ni d'un côté ni de l'autre. Mais il nous paraissait qu'en cette affaire, sans consentir des conces-

ERHARD-DE GAULLE

Monologues alternés

VASTE tour d'horizon, entretiens marqués de la plus grande cordialité, ton chaleureux des toasts : tous les clichés habituels ont été d'un grand secours à ceux qui ont tenté de dresser le bilan de la dernière rencontre Erhard-de Gaulle à Paris.

Il est d'ailleurs à peu près certain qu'il n'y avait pas autre chose à dire. Sur le plan technique, sans doute, les entretiens de ministre à ministre n'étaient-ils pas dépourvus d'intérêt. Mais sur le plan politique, il n'est rien sorti de ces conversations et il n'en pouvait rien sortir.

Aucun problème précis en effet n'appelait une solution urgente. Sur l'organisation agricole du Marché commun, terrain où la France et l'Allemagne de l'Ouest ont été amenées à se heurter, les décisions de principe ont été prises à Bruxelles, il y a un mois et demi ; les modalités d'application sont maintenant confiées aux experts. Sur la négociation tarifaire entre l'Europe des Six et les Etats-Unis (ce qu'on appelle le « Kennedy round »), il semble que les principales divergences aient été aplanies ; la Commission exécutive de la C.E.E. (Marché commun) y a beaucoup contribué, semble-t-il.

En conséquence, rien ne justifiait la solennité d'une « rencontre au sommet ». Celle-ci a probablement consisté en monologues alternés plutôt qu'en véritable dialogue. Car (sans parler de l'affaire Argoud, tout de même d'importance limitée) les désaccords de fond subsistent. Ils tiennent essentiellement aux différences de conception des rapports avec les Etats-Unis et, dans une certaine mesure, avec la Grande-Bretagne. Pour des raisons diplomatiques et politiques, en ce qui concerne les premiers, pour des considérations plutôt économiques en ce qui concerne la seconde, le gouvernement de Bonn est fort préoccupé de ne pas se laisser séparer de ces deux puissances. Aussi observe-t-il avec quelque inquiétude toute initiative gaulliste qui lui paraît de nature à risquer d'ébranler la cohésion à l'intérieur de l'O.T.A.N. C'est avec cette préoccupation que Erhard a interrogé de Gaulle sur la reconnaissance de la Chine et sur ses perspectives d'intervention politique et économique en Amérique latine. Et de Gaulle a répondu sur ces deux points dans des termes aussi généraux qu'au cours de sa conférence de presse. On en est resté là, personne ne croyant utile ou possible d'emporter la conviction de l'interlocuteur.

Au fond, tout se passe comme si un an seulement de pratique avait amené les deux partenaires du traité, solennellement conclu en janvier 1963, à en limiter considérablement la portée et à ne pas en attendre une coordination réelle dans le domaine de la diplomatie.

P. L.

ŒUVRES COMPLÈTES DE VICTOR HUGO

La "première édition vraiment complète" Paris Match

3 magnifiques volumes 21 x 27, épaisseur 6,5 cm, de 1800 pages environ, relié pleine toile, tranche dorée à l'or fin.

- ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES
- ŒUVRES ROMANESQUES COMPLÈTES
- ŒUVRES DRAMATIQUES ET CRITIQUES COMPLÈTES.

Chaque volume peut être vendu séparément mais, afin de profiter des conditions exceptionnelles (à partir de 13,50 F par mois le volume) offertes à nos lecteurs pour quelques jours encore, hâtez-vous de nous adresser le bon ci-dessous pour recevoir une documentation gratuite.

BON à adresser à : Librairie PILOTE, 30 rue de Grenelle, Paris 7^e.
Veuillez m'adresser je vous prie sans engagement de ma part, une documentation gratuite concernant les Œuvres Complètes de VICTOR HUGO.
Nom.....Profession.....
Adresse.....Signature.....
T.S. II

**EXCLUSIVITÉ aux banques
et aux groupes financiers**

**Crédits PRIVÉS
aux crédits**

Telle est la politique gaulliste fa

SOUS des aspects parfois contradictoires et désordonnés, la politique gaulliste en matière de logement fait preuve d'une remarquable continuité. La ligne directrice élaborée dès juin 1958 n'a subi aucune modification et aujourd'hui les objectifs principaux sont pratiquement atteints. La venue de M. Maziot ne semble avoir eu qu'une seule incidence, accélérer le processus. Moins brillant que son prédécesseur, plus effacé et assez chiche de déclarations publiques, il n'en a pas moins fait preuve d'une ténacité certaine et d'une logique rigoureuse. La grande habileté a été, pour mieux leurrer l'opinion publique, de ne pas présenter un plan d'ensemble, mais d'agir par touches successives, les mesures fondamentales étant dissimulées dans le cadre de réformes partielles.

La V^e République estime en effet qu'une des causes essentielles de l'inflation est l'importance des crédits publics destinés à la construction. Traduit en langage de conférence de presse ou de déclarations ministérielles, cela signifie que les crédits privés

née. L'opération lancée à quelques jours du référendum de septembre 1958 avait un intérêt électoral certain. Elle montrait à une opinion réceptive que, contrairement à son prédécesseur, le nouveau régime était décidé à agir.

Une dizaine de sociétés se constituèrent donc avec le concours de la Banque de l'Union Parisienne, de la Banque Lazard, de la Marseillaise de Crédit, de la Populaire-Vie, du Patrimoine, de la Banque de Paris et des Pays-Bas, des Sucres Béghin, du groupe Prouvost, du Crédit Lyonnais, etc. Mais il s'agissait d'une première expérience et la grande finance se montra prudente. L'immobilier était en effet un domaine qui jusqu'alors n'avait guère retenu son attention. Ses centres d'intérêts se portaient ailleurs (pétrole, électronique, plastique, pétro-chimie, etc.). Le régime s'était pourtant montré généreux et les exonérations fiscales étaient considérables : pas d'impôts sur les sociétés, pas d'imposition des plus-values, exemption durant 25 ans de la taxe proportionnelle, taux d'enregistrement réduit, primes à la construction en franchise d'impôt sur les bénéfices, etc.

Plusieurs opérations furent mises en chantier et les experts commencèrent à étudier sérieusement le marché, ses possibilités et la rentabilité des capitaux investis. Les conclusions furent très positives. En effet, les banques, satisfaites de cette première expérience ne limitèrent plus leurs activités aux seules opérations de crédit (prêts à moyen terme aux acquéreurs, crédits de préfinancement, etc.), elles prirent des participations directes dans de nombreuses affaires et d'importantes sociétés de construction passèrent sous leur contrôle. La promotion immobilière changea de visage : d'artisanale, elle se regroupa et devint une industrie. Puis des sociétés de participation se constituèrent : il fallait sans doute réinvestir rapidement les capitaux rendus disponibles par les modifications politiques intervenues en Afrique Noire puis en Algérie.

Conscients de cet état nouveau, d'importants promoteurs immobiliers jugèrent plus sage de s'allier avec les groupes financiers et constituèrent en commun une société de prise de participation.

Sous couvert de réforme fiscale...

La réforme fiscale résultant de la loi du 15 mars 1963 allait accélérer le phénomène de « banquisation » de la construction privée. Officiellement il s'agissait d'établir un système cohérent en matière fiscale permettant d'imposer les bénéfices importants réalisés, qui bien souvent échappaient totalement à l'impôt. Il s'agissait aussi de réformer et d'unifier les droits d'enregistrement. Outre leurs incidences importantes sur les prix de vente, cette loi apporta dans la profession une véritable révolution. Sous couvert de protection des souscripteurs et d'égalité fiscale — mais en laissant bien entendu la plus totale liberté en matière de prix de vente donc de bénéfice — le texte législatif mit au point un système d'imposition résultant non de la nature de l'activité (construction bon marché — logéco — de moyen standing, de luxe, etc.) mais des garanties financières offertes. Les impôts exigibles peuvent en effet être réduits de plus des 2/3 à la condition expresse que le promoteur justifie d'une garantie financière suffisante pour mener à bien l'opération en cas de défaillance, de mévente, etc., portant évidemment sur la bonne exécution des contrats incluant donc une garantie à la fois technique, financière et d'exécution.

Cette disposition, en apparence satisfaisante pour les acquéreurs, conduit en fait à subordonner la conception et l'exécution des programmes aux volontés des banques. Car un

établissement financier ne peut donner sa caution à une opération immobilière que dans la mesure où celle-ci est conforme à ce qu'il estime être la bonne voie. Cela le conduit donc à examiner et à approuver les plans, devis et marchés de travaux, à donner son avis sur le choix de l'entreprise et de l'architecte, à calculer les données financières du programme, à suivre la marche du chantier et à contrôler la gestion, après avoir réalisé, bien entendu, une étude préalable du marché. Cela revient en définitive à donner aux banques droit de vie ou de mort sur une opération immobilière, puisqu'elle pourront exiger des modifications, déterminer la rentabilité (réduisant ou supprimant les espaces verts par exemple, les locaux communs, etc.), à imposer leur entreprise, voire leur architecte. Cela aussi permet de sélectionner parmi les promoteurs ceux qui pourront continuer à travailler (en leur accordant la garantie) ou ceux qui devront disparaître (en la leur refusant). Nous sommes loin de l'« intérêt » des souscripteurs... La même loi créa également les sociétés immobilières d'investissement. Bénéficiant elles aussi d'importants avantages fiscaux, devant être cotées en Bourse, faisant ainsi appel à l'épargne publique, elles allaient relayer et étendre — sur le plan de la rentabilité s'entend — le rôle des sociétés conventionnées (1).

Le cadre juridique était créé : d'un côté, l'accession à la propriété ; de

gouvernement se présentait en champion de la justice en s'attaquant à un domaine réputé tabou. Aussi les commentateurs de la presse furent-ils enthousiastes et beaucoup de gens pensèrent que quelque chose venait de changer... Il était en effet indispensable de mettre un terme aux reventes successives, aux locations prohibitives des logements financés avec des fonds publics. Il était donc normal d'interdire la location des logements, la cession à un nouvel acquéreur des primes et des prêts. Mais il fallait une mesure générale, applicable à tous, ne souffrant aucune exception.

Or, que contiennent les nouveaux textes ? Tout d'abord la possibilité d'utiliser pendant une durée qui peut être supérieure à trois ans, et par fractions successives, les logements primés aux fins de location meublée ou de résidence secondaire, les primes étant simplement suspendues durant cette période. Cette possibilité, qui était interdite précédemment, ne manquera pas, soyons-en sûrs, d'ouvrir des horizons nouveaux à des acquéreurs bien intentionnés...

Un décret précise que le logement faisant l'objet d'une aide de l'Etat (prime et prêt) doit être occupé par l'acquéreur qui ne peut le louer, ni le revendre, les avantages obtenus devant dans ce dernier cas être remboursés. Mais deux articles du texte indiquent que les ministres de la Construction et des Finances, pour



(Photo Tribune)

L'inflation serait due en partie aux investissements dans la construction...

doivent assurer la relève des crédits publics. Dans le cadre de la politique financière, cela signifie qu'il s'agit d'assurer aux banques et aux groupes financiers une rentabilité accrue de leurs investissements en leur en assurant la quasi-exclusivité.

Dès 1958...

La première mesure consista à créer les sociétés conventionnées. Celles-ci devaient construire de 30 à 40.000 logements locatifs chaque an-

L'U.N.A.F. nous écrit :

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'ai lu avec intérêt l'article de M. Rungis dans le numéro 178 de Tribune Socialiste, article se rapportant à la réforme des conseils d'administration des Offices d'H.L.M.

Dans le deuxième alinéa du « chapeau » qui précède l'article, j'ai relevé une phrase qui me paraît devoir nécessiter une mise au point de ma part.

En effet, le 2 mai 1963, l'U.N.A.F. avait adopté une motion relative à la réforme des conseils d'administration des Offices d'H.L.M. (voir ci-dessous un passage significatif), motion qu'elle avait diffusée très largement dans l'ensemble de la presse quotidienne et hebdomadaire et des réseaux de radiodiffusion et de télévision. Ceci représente, ainsi que vous en conviendrez j'espère, une publicité assez large !

Je me permets de vous préciser le climat du moment où cette motion a été votée : le projet de réforme tel qu'il se présentait à cette époque comportait, d'après les bruits qui avaient couru et dont nous avions eu connaissance, le maintien des représentants des U.D.A.F. comme membres de droit des conseils d'administration des Offices. Or, à notre connaissance, l'U.N.A.F. a été la seule à prendre position contre la réforme, à ce moment. Convenez, Monsieur le Rédacteur en chef, qu'elle y avait tout de même quelque mérite.

Le Président,
Paul Noddings.

L'U.N.A.F. tient à rappeler... « que le fonctionnement des Offices ayant, en général, donné satisfaction, il ne lui apparaît pas que la loyauté des administrateurs bénévoles puisse être remise en question par un changement autoritaire de la composition ou des règles de fonctionnement des Offices publics municipaux et départementaux d'H.L.M. ». (Extrait du communiqué du 2 mai 1963.)

l'autre le secteur locatif privé. Il fallait maintenant leur donner les moyens de fonctionner, pour le mieux des intérêts en cause. La réforme de l'aide de l'Etat à la construction (c'est-à-dire le système des primes et des prêts) allait les leur fournir.

...et de lutte contre la spéculation

Fin décembre 1963, un nouveau régime du financement public de la construction fut mis au point. Il s'agissait officiellement de réserver l'aide de l'Etat à ceux qui en avaient réellement besoin et de mettre un terme à la spéculation provenant de la revente des appartements, des locations, etc. Bref, l'opinion ne pouvait qu'accueillir favorablement des mesures nécessaires. Là encore, le

ront, par dérogation, autoriser l'acquisition en vue de la location, ou l'achat en vue de la revente « en vue de faciliter la bonne fin de l'opération ». Il suffira donc à un promoteur bien en cour d'arguer de « difficultés de vente » pour obtenir d'un « ami philanthrope » la dérogation nécessaire...

En outre, les opérations entièrement locatives pourront bénéficier de primes et de prêts. C'est-à-dire que l'exclusivité des opérations de cette nature est réservée dorénavant aux sociétés d'investissement (donc aux groupes financiers qui les ont constituées) ou aux sociétés constituées par des promoteurs ayant de solides garanties financières... Mieux, ces opérations locatives bénéficieront de la part du Crédit Foncier de France d'un taux d'intérêt plus faible (4,25 %) que M. Dupont qui espérait pouvoir encore construire son pavil-

ce à la crise du logement

ion avec l'aide de l'Etat : pour lui le taux d'intérêt est en effet de 5 %. Certes, les loyers seront réglementés. Comment ? Il n'est pas possible de le préciser, la circulaire d'application n'étant pas encore parue. Mais les milieux (financiers) bien informés fixent le montant du loyer à 8 % du coût global de la construction. Notons que précédemment ce montant était fixé à 10 % du montant du prêt : dans les faits, cela doit se traduire par une hausse d'environ 25 % des loyers pratiqués.

Sur la base des nouveaux prix-plafonds, on peut en effet considérer qu'un trois pièces de 55 m² (c'est-à-dire à la surface minimum autorisée) reviendra à 71.500 F ; le loyer sera donc de 5.720 F par an, soit 476 F mensuellement, auquel il conviendra d'ajouter les charges, soit environ 20 % du loyer principal. Si nous prenons un appartement de 5 pièces de 80 m² (toujours la surface minimum) le prix de revient sera de 104.000 F ; le loyer annuel s'établira donc à 8.320 F, soit 693 F mensuellement... charges en sus naturellement... Notons qu'actuellement, les loyers moyens de la S.I.M.N.O.R. (société conventionnée) s'établissent à environ 350 F, charges non comprises.

Il ne s'agit donc pas de supprimer la spéculation, mais d'en faire le domaine réservé des groupes financiers et accessoirement des amis du Pouvoir. Nous sommes loin, là encore, des intérêts des Français en quête de logement...

Un autre aspect de la réforme a consisté à réserver l'aide de l'Etat à ceux qui en ont besoin. Un plafond de ressources a donc été institué, plafond d'ailleurs assez large puisqu'il permet à la grande majorité des Français de bénéficier des primes et des prêts. Les plafonds retenus sont « libéraux » : pour le jeune ménage il est fixé à 2.610 F mensuels, pour la famille de deux enfants à 3.135 F, pour celle avec trois enfants à 3.666, pour celle de quatre enfants à 4.182, etc. Mais le véritable problème n'est pas tellement de déterminer le nombre théorique des bénéficiaires, mais le nombre de ceux qui pourront utiliser ce mode de financement.

Car la réforme du système d'aide à la construction a deux conséquences. L'unification du régime entraîne la suppression du secteur social, c'est-à-dire des logécos, qui avait permis malgré tout à des centaines de milliers de petits et moyens salariés de résoudre leur problème de logement dans des conditions qui, si elles nécessitaient de gros sacrifices, permettaient quand même de sortir de la crise du logement. La seconde conséquence est de fixer un prix de revient très élevé. En effet, le prix-plafond de revient par m² maximum autorisé est fixé à 1.300 F pour la région parisienne et 1.000 F pour les autres départements. Mais un prix de revient n'est pas un prix de vente : il faut y ajouter le bénéfice, la T.V.A., les révisions de prix, les frais d'actes et les suppléments divers. L'on considère donc actuellement que le prix de vente se situera pour la région parisienne à environ 1.750 F le m². Ce qui nous remet le trois pièces (de 55 m²) à 96.250 F et le cinq pièces (de 80 m²) à 140.000 ! Certes le Crédit Foncier, en prêt principal et prêt complémentaire familial prêterait 30.700 F pour le trois pièces et 41.000 F pour le cinq pièces. Mais la différence ? Les banques privées prêteront !

Et si, comme c'est envisagé, des prêts à moyen terme pourront être consentis sur 9 ans, il en coûtera très cher. Car, chaque fraction de 10.000 F empruntée oblige, durant 9 ans, à des mensualités de 175 F environ. C'est-à-dire que le modeste 55 m², si l'on emprunte 50.000 F à une banque, risque de contraindre durant neuf ans à des mensualités supérieures à 1.000 F. Et bien entendu il faudra ajouter à ces chiffres les charges, la contribution mobilière, etc. Est-ce un prix à la portée d'un jeune ménage moyen ?

Et c'est là sans doute que réside

Dans un parc de 17 hectares avec piscine, tennis, shopping center, écoles, club...
Résidence Elysée 2
APPARTEMENTS 3, 4, 5, 6 PIÈCES À VENDRE
CRÉDIT 5% SUR 10 ANS - VISITEZ ICI LES APPARTEMENTS MODÈLES

(Photo Tribune)

le machiavélisme du Pouvoir. L'aide à la construction n'est pas supprimée. Elle est seulement rendue inutilisable pour la majorité de ceux qui en auraient besoin, par le simple mécanisme des prix de vente.

Ainsi, il n'est nullement besoin de limiter fortement les crédits publics. Ceux accordés seront partiellement inemployés. C'est ce qui est advenu en 1963 pour le Crédit Foncier de France. Le pouvoir peut expliquer que pour 1964, il a porté le montant maximum des prêts à 2,85 milliards contre 2 en 1958. Bornons-nous à constater que cette « augmentation » est de loin inférieure à celle du coût de la construction et que les crédits ne seront pas attribués en totalité. C'est pourquoi sans doute M. Giscard d'Estaing a prévu de limiter jusqu'en 1968 les prêts à leur montant actuel et de les supprimer totalement ensuite, la limitation pro-

gressive et continue de l'en-cours réescomptable à la Banque de France devant amener l'initiative privée à prendre en 1969 la relève quasi complète de l'Etat.

Que deviennent alors, dans cette perspective de régression du rythme de la construction, les intérêts des groupes financiers ?

Lors de l'élaboration du IV^e Plan, de nombreux « techniciens » s'étaient prononcés pour « limiter le rythme de la construction au niveau de la demande solvable ». L'ensemble des mesures prises depuis dix mois permet la mise en pratique de ce principe. Il existe en effet une clientèle pour les logements chers, tant en locatif qu'en accession à la propriété. Les mesures prises ont incontestablement pour effet de limiter le volume de la construction. Ceci se fera sentir dès 1965, époque où justement la demande sera plus forte en raison

de la montée des jeunes générations. Mais ces mesures ont aussi pour effet d'augmenter les profits. Le volume de ceux-ci, dans une certaine mesure, sera donc inversement proportionnel au nombre de logements construits. La nouvelle politique a donc pour effet d'étaler dans le temps la construction des logements nécessaires, donc d'assurer pour de longues années des profits certains, sans cesse plus élevés, pour des investissements réduits.

En outre, ce rétrécissement de l'activité de la construction immobilière aura pour effet de ralentir l'activité des entreprises de bâtiment, d'où chômage, c'est-à-dire la disparition de la pression de la main-d'œuvre. Un frein sera donc mis aux hausses de salaires. Le chômage facilitera la fluidité de l'emploi...

Un double résultat sera atteint : surprofits pour une longue période pour les groupes financiers ; « docilité » des travailleurs par un sous-emploi organisé...

Quant aux mal-logés, aux jeunes générations, à l'habitat, cela ne peut s'inscrire au bilan d'une banque. Il s'agit, comme il se doit, d'une cause d'inflation...

Louis Houdeville.

A tous ceux qui veulent aider le P.S.U.

De l'avis général, notre Congrès de la Grange-au-Belles a permis un nouveau départ du P.S.U. Des bonnes nouvelles nous arrivent quotidiennement de la plupart de nos fédérations. Nos appels pour l'unité et le renouveau de la

gauche recueillent de nombreuses approbations. L'extrême modicité des moyens matériels dont nous disposons, nous empêche, seule, de donner une publicité plus grande à nos solutions.

Aussi, lançons-nous un appel pressant à ceux qui ont les moyens de verser une cotisation mensuelle volontaire. A tous, sans exception, nous demandons de prendre l'initiative de collectes et de nous en envoyer le montant. Que ceux qui le peuvent nous versent dès maintenant un acompte important.

Nos besoins sont urgents. Retournez-nous la formule ci-dessous dûment remplie. Merci d'avance.

Des amis, des sympathisants, des lecteurs de Tribune Socialiste ont répondu à l'appel qu'Arthuys et moi leur avons lancé. Mais beaucoup de ceux qui auraient la possibilité de le faire, n'ont pas encore envoyé leur souscription.

C'est à ces retardataires que je voudrais lancer aujourd'hui un appel plus pressant encore que les précédents. Vous avez assisté à notre beau meeting de la Mutualité où vous en avez eu des échos. Songez que nous pourrions partout faire connaître le P.S.U. dans les mêmes conditions si nous en avions les moyens matériels. Donnez-nous la possibilité d'agir avec plus d'efficacité.

Edouard Depreux,
Secrétaire national du P.S.U.

Jean Arthuys,
Trésorier national,
8, rue Henner, Paris-9^e

Je m'engage à verser tous les mois, pendant l'année 1964, à la trésorerie nationale du PSU,

la somme de F :

Noms :

Adresse :

Signature :

C. C. P. P. S. U. 140.20.44 Paris

TRIBUNE Socialiste
HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

● Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV^e) Tél. : SUF 19-20

● Rédaction : 8, rue Henner Paris (IX^e) Tél. : FIG 65-21

● Publicité : Geneviève Mesgulche 6, Avenue du Maine Paris-14^e Tél. : LIT 19-39. Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65

3 mois	7,5 F
6 mois	15 F
1 an	28 F
Soutien	50 F
Changement d'adresse : 0,50 F.	

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 68-61, rue La Fayette Paris (9^e)

LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES FRUITS ET LÉGUMES : L'EXEMPLE DU MARCHÉ-GARE DE TOULOUSE

LES producteurs de fruits et de légumes manifestent leur mécontentement sous des formes diverses : barrages de routes, distribution gratuite de produits, vente directe aux consommateurs, etc.

Le motif de ce mécontentement est le prix anormalement bas, offert par les grossistes dès que le volume de la production tend à augmenter.

Ce phénomène n'est pas nouveau. Déjà en 1956, M. Henri Clerc, directeur d'un groupement de coopérateurs du Roussillon, écrivait :

« Les économistes ont constaté, et c'est d'ailleurs un fait d'observation courante, que le marché français des fruits et légumes est fâcheusement inélastique au stade de gros. Cette inélasticité, anormale pour des denrées qui ont la faveur croissante des consommateurs, disparaît curieusement au stade du détail, mais alors sans profit aucun, bien entendu, pour les producteurs et les consommateurs. Le niveau des prix est tel que le consommateur est réticent. Il s'étonne de l'ampleur de la marge de commercialisation et de ne pas ressentir les variations du volume des récoltes. Le producteur, et c'est là le plus grave, s'irrite de voir ses prix de vente impitoyablement écrasés à chaque accroissement de la production ».

Non seulement ces constatations sont toujours d'actualité ; mais encore ces anomalies vont s'aggravant.

Qu'à-t-on fait depuis 10 ans, pour remédier à une telle situation ? S'inspirant de l'exemple de l'étranger : Etats-Unis, Pays-Bas, Allemagne, le Commissariat au Plan a suggéré dès 1953 la construction de marchés-gares. Plusieurs villes françaises ont immédiatement décidé de suivre ce conseil. Sous l'impulsion de son maire, Raymond Badiou, la ville de Toulouse a été une des premières à prendre cette décision.

Or, à une très récente séance du Conseil municipal de Paris, les adversaires du marché-gare de Rungis ont signalé que les marchés-gares d'Angers et de Bordeaux fonctionnaient mal, tandis qu'on avait renoncé à ouvrir celui de Toulouse.

Il était d'autant plus intéressant de connaître les raisons de ce renoncement que, dans un article du 5 janvier 1961 « France-Observateur » avait cité le marché-gare de Toulouse comme une des plus belles réalisations françaises de ces dernières années.

Dans quelles conditions a-t-il été conçu ?

S'agissant de construire des ouvrages entièrement nouveaux, pour notre pays, le maire, a envoyé M. Prat, ingénieur en chef de ses services techniques visiter à l'étranger les installations existantes. Les informations ainsi recueillies ont été mises par M. Prat à la disposition de tous ses collègues ingénieurs municipaux à l'occasion du rapport général qu'il a présenté au Congrès de 1959 de l'Association nationale des ingénieurs des villes de France.

Nous relevons, en particulier, dans ce rapport :

1. — *L'organisation hollandaise.*
Le « Veiling » : Fonds de compensation géré par le Bureau Central des Coopératives. La marge de commercialisation entre le prix de vente enregistré au « veiling » et celui pratiqué par le détaillant varie, suivant la nature du produit, entre 20 et 50 % du prix brut payé au producteur.

En France, cette marge atteint, en moyenne, 200 % de ce prix.

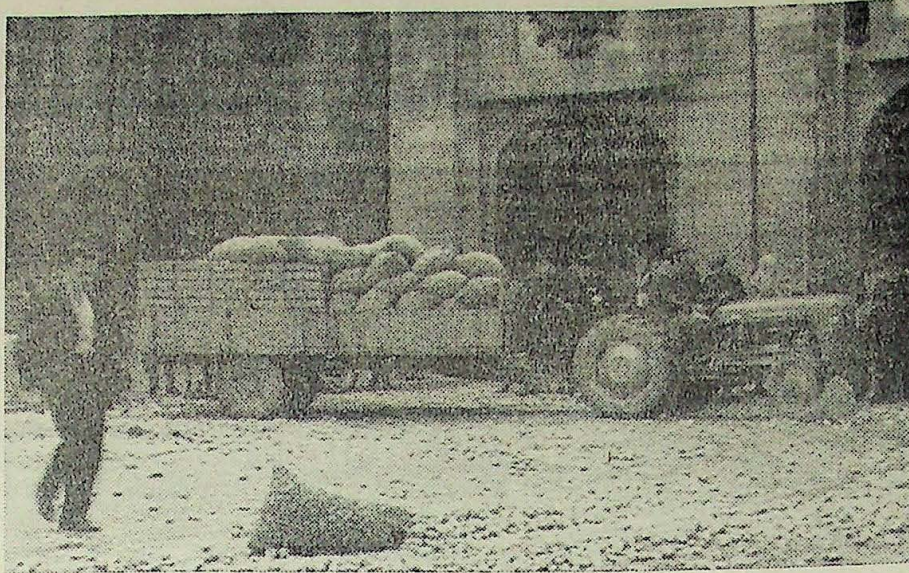
Déclaration du directeur d'un Veiling hollandais : « Je viens de visiter vos grands marchés de l'Ouest français : vous êtes dans la situation où nous nous trouvions en 1880. Mais attendez la mise en pratique du Marché commun ! »

2. — *Les organismes constructeurs et modes de gestion des marchés-gares.*

Décret du 25 août 1958 : gestion par : un établissement public, un organisme créé à cet effet et doté de la personnalité morale, une société d'économie mixte, une collectivité locale, en régie.

Poursuivant l'examen de l'exemple de Toulouse, nous avons demandé à Raymond Badiou de nous exposer l'état actuel de la construction et de l'exploitation du marché-gare de Toulouse.

Le marché n'est pas ouvert. Sur la proposition du maire actuel M. Bazer-



Les producteurs de fruits et légumes ont manifesté leur mécontentement à plusieurs reprises et sous diverses formes...

(Agip.)

que, qui a succédé à R. Badiou en octobre 1958, la gestion sera assurée suivant la formule dite « de la Société d'économie mixte » car la Caisse des Dépôts a eu sans doute des moyens de persuasion très efficace. La ville de Grenoble décidant d'exploiter son marché en régie a montré plus de courage.

Comment expliquer que les travaux de construction des ouvrages, commencés en 1955, n'aient pas encore permis l'ouverture du marché ?

Entre la présentation de la première tranche de travaux : le 27 avril 1954 et l'approbation de la dernière tranche : le 18 janvier 1962 les délais d'approbation des dossiers, par l'autorité de tutelle et l'administration supérieure, ont été de 48 mois 1/2.

Quelle a été l'évolution du montant des travaux durant une aussi longue période ?

Estimation d'avant-projet, le 11 juillet 1953 : 660 millions d'anciens francs. Dépense totale arrêtée à 1.640.000.000 d'anciens francs par délibération du 9 juillet 1962, du Conseil municipal.

Certains grossistes adversaires du marché-gare opposent aux prix de ces installations collectives celui de leurs propres entrepôts, qui est de l'ordre de 80 F par tonne actuellement commercialisée.

Un marché pour 240.000 tonnes-an

Le marché de Toulouse a été calculé pour un trafic de 240.000 tonnes-an ce qui correspond à un investissement inférieur à 70 F par tonne.

Quelles sont les perspectives concernant la rentabilité éventuelle de telles installations ?

Le Service départemental des enquêtes économiques estime que le bilan d'exploitation sera positif à condition qu'on applique une taxe au kg d'apport de 0,008 francs.

Mais c'est bien là le point sensible de l'exploitation du marché-gare. En effet l'institution d'une taxe sur les apports permettrait de connaître l'importance de ceux-ci et de vérifier le chiffre d'affaires de certains professionnels. Ces derniers préfèrent, on les comprend, le remplacement de cette taxe par un loyer, même si cette substitution doit entraîner un déficit provisoirement estimé à 50 millions par an, dans la gestion du marché. On s'explique donc parfaitement l'opposition de certains grossistes à la taxe aux apports, en premier lieu puis, en règle générale, à toute mesure permettant de contrôler leur activité et de connaître exactement les données d'un problème dont la solution anarchique actuelle leur est profitable.

C'est ainsi que les mêmes professionnels sont contre : les manutentions par chariots électriques car la facturation à la tonne transportée, par l'organisme de manutention, propriétaires des chariots, permettrait de connaître l'importance des produits commercialisés.

La vente au cadran d'enchères, à la Bourse aux échantillons car le prix au niveau de la production est alors officiellement enregistré et tous les règlements s'effectuent par chèque.

Mais comment la volonté de quelques gros commerçants peut-elle faire échec aux décisions du Commissariat au Plan et aux suggestions du Service départemental des affaires économiques ?

Ceci tient à plusieurs raisons dont l'une est l'insuffisance de structure dans les groupements de producteurs. Mais la raison essentielle est la complicité dont bénéficient ces gros commerçants de la part du maire actuel de Toulouse. Ce dernier ne dissimule pas ses sentiments puisqu'il a publiquement déclaré que l'« objectif qui était celui de la municipalité n'est certainement pas celui qui sera atteint lorsque le marché-gare ouvrira ». (Séance du Conseil municipal du 9 février 1963).

Il a puissamment aidé à ce détournement d'objectif. Après avoir essayé de louer le marché-gare à une très grosse société à succursales multiples, il a multiplié ses efforts pour retarder l'ouverture qui aurait dû avoir lieu en novembre 1962.

En août 1962, il a donné l'ordre d'arrêter les travaux, puis il a fait remettre à ses services une liste de modifications à apporter aux ouvrages. Ceci était parfaitement logique car, suivant le désir du Conseil municipal ces ouvrages avaient été conçus dans le sens d'un rapprochement des consommateurs et des producteurs. Le nouvel objectif étant différent il fallait bien adapter les ouvrages à cette nouvelle mission, choisie par le maire. Mais l'ingénieur en chef de la ville, soulignant que ces modifications s'inscriraient parfaitement dans l'ensemble des mesures susceptibles de provoquer un échec du marché-gare, refusa de les faire entreprendre tout autant qu'elles n'auraient pas été approuvées par le Conseil municipal. Celui-ci, sollicité par le maire refusait son accord dans la séance du 12 décembre 1963.

L'ingénieur en chef de la ville allait être puni de son opposition qui avait entraîné l'échec du maire. En effet, celui-ci le suspendait de ses fonctions le 14 janvier 1963, écartant ainsi, provisoirement, le fonctionnaire qui s'était permis de résister à la tentative de détournement d'objectif du marché-gare. Cette dernière opération s'est trouvée alors facilitée. Tous les prétextes permettant de retarder l'ouverture ont été invoqués :

« On » a craint, subitement qu'une partie des quais puisse être atteinte par la pluie.

« On » a pensé, soudainement, que la dénivellation de 0,17 m existant entre les lieux de vente des producteurs et les chaussées qu'ils desservaient, devait être supprimée.

« On » a aussi fait quelques cadeaux aux grossistes :

On leur a offert, pour plus de 100 millions d'anciens francs, des monte-charges individuels qui, constituant une liaison personnelle et complémentaire, entre les resserres et les lieux de vente, devaient être installés aux frais des exploitants si ceux-ci les jugeaient utiles.

On met gratuitement à leur disposition, contrairement aux prévisions initiales approuvées par l'autorité de tutelle, des compresseurs frigorifi-

qués pour un montant supérieur à 40 millions.

Le maire qui cumule ses fonctions avec celles de Président de la société d'économie mixte gérant le marché essaie en outre d'accélérer le mouvement de détournement d'objectif.

Dans la séance du 14 juin 1963 du Conseil d'administration de cette société, il déclare :

« Nous désirons faire part aux grossistes de la possibilité de mettre à leur disposition, ou plutôt à la disposition d'un groupement d'expéditeurs, nos installations de conditionnement ».

Des installations construites par les producteurs

Or, ces installations de conditionnement n'ont pas été construites pour les grossistes expéditeurs mais bien pour les producteurs afin qu'ils puissent y classer leurs produits suivant les normes et les vendre ensuite, eux-mêmes, aux grossistes, à la Bourse aux échantillons, par la méthode des enchères dégressives, au cadran, qui permet de ramener les marges de commercialisation à moins de 50 % du prix payé au producteur.

Mettre les installations de conditionnement à la disposition des grossistes expéditeurs, c'est en éliminer les producteurs, c'est interdire à ceux-ci la vente à la Bourse, au cadran d'enchères c'est s'opposer à la compression de ces marges de commercialisation qui atteignent maintenant 300 % du prix payé aux producteurs.

Voilà ce que veut le maire de Toulouse Président de la Société du marché-gare, en opposition absolue avec ce que désiraient le Conseil municipal, les autorités de tutelle et l'Administration supérieure qui avaient décidé la construction du marché-gare de Toulouse.

Il semble d'ailleurs, si on en juge par les déclarations ministérielles concernant la nécessité de raccourcir les circuits de distribution, que les objectifs du gouvernement, n'aient pas changé. C'est bien le gouvernement qui impose à très juste titre, à la ville de Paris, la construction du marché-gare de Rungis. Mais il donne des arguments aux adversaires des solutions rationnelles en permettant à des affairistes locaux de saboter l'œuvre entreprise et de détourner à leur bénéfice l'équipement destiné à la collectivité.

A la fin de notre enquête, nous avons posé à l'ingénieur en chef de la ville de Toulouse, M. Prat, première victime indirecte de ce détournement la question suivante :

« Votre position au sujet du marché-gare, vous a créé de graves difficultés avec le maire de Toulouse. Regrettez-vous de l'avoir prise ? »

Voici sa réponse :

« Le maire de Toulouse et moi n'avons pas les mêmes conceptions. Cela m'a valu la mesure arbitraire de suspension que vous connaissez.

« Mais cela m'a valu aussi l'approbation unanime du Conseil de Discipline, saisi de cette affaire, et celle du Conseil de Discipline d'appel devant lequel j'ai traduit mon adversaire. Je ne saurais donc regretter d'avoir fait correctement mon métier.

Notons, pour finir, que M. Bazerque vient d'annuler les arrêtés de suspension et de blâme qu'il avait signés l'an dernier contre M. Prat.

L'exemple que donne actuellement Toulouse de la dégradation de l'objectif des marchés-gares est désastreux.

D'abord pour la ville intéressée car ses contribuables vont être appelés à payer plusieurs centaines de millions d'anciens francs de suppléments de dépenses et de charges afin que subsistent l'anarchie et les privilèges, qu'on devait supprimer, dans la distribution des fruits et légumes.

Ensuite, sur un plan beaucoup plus général, pour l'économie française car cet exemple désastreux sert à ceux qui profitent du désordre actuel et qui s'efforcent de faire échec à toute organisation même embryonnaire, des circuits commerciaux. On ne peut guère espérer que le gouvernement fera preuve de l'autorité nécessaire.

NIÈVRE: la base a imposé l'unité d'action à Imphy

Il y a bien longtemps, dans la Nièvre, que l'on n'avait constaté un mouvement ouvrier aussi spontané et aussi vaste. Même la grève des mineurs de La Machine n'avait pas soulevé tant d'enthousiasme !

Tout a commencé le lundi 27 janvier. Profitant de la venue de Fernier, directeur général de la Société Métallurgique d'Imphy, les 500 ouvriers d'un atelier des aciéries débrayèrent de 16 h à 17 h sans qu'aucun mot d'ordre n'ait été lancé.

La C.G.T. prit la tête du mouvement, cherchant à le canaliser, et la C.F.T.C. se joignit à elle le surlendemain. La C.G.T. représente environ les deux tiers du personnel, les autres syndicats (C.F.T.C., F.O. et Autonome) se partageant le reste, avec une proportion un peu

plus importante pour la centrale chrétienne.

Mardi 28, débrayage d'une heure, suivi par tout le personnel qui forma un défilé impressionnant, à travers les bâtiments de l'usine, au milieu des machines arrêtées.

Mercredi, arrêt de travail de deux heures, puis une heure chaque jour jusqu'à la fin de la semaine.

Samedi, un grand meeting fut organisé au marché couvert d'Imphy auquel participa la quasi-totalité des effectifs de l'usine, qui comprend 2.500 personnes. C'est dire que même les syndiqués de F.O. et les Autonomes se joignirent au mouvement malgré l'avis contraire de leurs responsables.

Au cours de ce meeting monstre pour la petite localité des bords de Loire, les grévistes décidèrent de faire une marche sur Nevers si les

pourparlers entrepris avec la direction n'aboutissaient pas.

Lundi, au cours d'un rassemblement, le délégué C.F.T.C. préconisa, pour la première fois dans la région, la planification démocratique et dénonça le système capitaliste, mettant ouvertement en cause les structures de notre société.

Mardi eut lieu la marche sur Nevers. Aux 2.000 Imphycois se joignirent des délégations assez importantes d'ouvriers des usines de la ville et ce fut un cortège de 3.000 personnes qui défila à travers les rues de la capitale niennaise, dans le calme et la dignité (*). Jules Daumur, ancien métallo d'Imphy et responsable cégétiste, était venu spécialement à Nevers, depuis Paris, pour haranguer ses camarades.

Mercredi dernier, les métallos

qui réclament une prime immédiate de vie chère de 50 F, une prime mensuelle de 30 F et une discussion générale sur les salaires en mars, n'ont pas obtenu satisfaction. Mais devant leur unanimité et la démonstration publique de leur force, il est probable qu'ils parviennent à arracher aux patrons quelques miettes de leurs énormes profits.

Au-delà de ces revendications, le plus important est le climat extrêmement dynamique qui règne maintenant dans la classe ouvrière des environs de Nevers, un esprit de fraternité et lutte de classes qui n'avait pas eu d'équivalent depuis le Front populaire.

(*) Nota : les secrétaires fédéraux des P.C., S.F.I.O., P.S.U. ainsi que R. Hostier, député communiste de la Nièvre, s'étaient joints au défilé.

LA SECURITE SOCIALE EN PERIL...

L'INSPECTION générale de la Sécurité sociale, créée en 1960 et fonctionnant sous l'autorité du ministre du Travail, a publié récemment son premier rapport qui concerne l'année 1962. Ce rapport examine les résultats du fonctionnement de la Sécurité sociale dans toutes les caisses : salariés de l'industrie et du commerce, industriels et commerçants, professions libérales, militaires, fonctionnaires, agriculteurs, etc.

Le document s'attache surtout à évaluer les dépenses de l'assurance maladie et l'incidence du système des conventions médicales mis en place par la réforme de mai 1960. On sait que celle-ci tend à faire bénéficier tous les assurés sociaux du remboursement à 80 % des dépenses réelles d'honoraires fixés par des conventions conclues sur le plan départemental entre les syndicats de praticiens et les caisses de Sécurité sociale.

La signature des conventions n'alla pas sans difficultés, nombre de médecins y étant hostiles, au nom d'une « liberté » professionnelle mal comprise... ou trop bien comprise dans le sens de leurs intérêts immédiats. Cependant, en 1962, 89 conventions avaient été conclues avec les syndicats de médecins, couvrant 80 départements. Et dans les 10 départements réfractaires — parmi lesquels le Rhône et la Seine — la résistance du corps médical devient de plus en plus difficile en raison du développement des conventions signées par des médecins à titre individuel, ainsi que le permet la loi. Au moment où le rapport de l'inspection générale a été établi, 17 % des praticiens exerçant en clientèle privée n'étaient pas conventionnés.

De lourdes charges

Ajoutons qu'un argument des médecins anticonventionnistes, notamment des spécialistes, consiste à mettre en avant le fait que les techniques médicales modernes nécessitent un appareillage coûteux et difficile à amortir. La meilleure réponse qui peut être faite à cette objection réside dans le développement de la médecine de groupe, aussi bien pour les spécialistes que pour les généralistes ; on notera à ce sujet qu'il y avait, en 1962, 233 cabinets de groupe contre 95 en 1955.

Quoi qu'il en soit, le rapport de l'inspection générale de la Sécurité sociale considère que la conclusion des conventions a entraîné une augmentation importante des dépenses du régime maladie de la S.S. : rem-

boursements d'honoraires et de frais pharmaceutiques, indemnisation des journées perdues pour maladie.

Les Français seraient-ils trop bien soignés ou le corps médical comprendrait-il trop de docteurs Knock ? On nous permettra d'en douter.

Toujours est-il que nos inspecteurs font état d'un « gaspillage » de produits pharmaceutiques imputable à la fois aux médecins, aux assurés et au conditionnement de certains médicaments. On le voit, tout le monde est mis en cause. Mais il paraît que les femmes et les pensionnés seraient particulièrement friands de médicaments.

De plus, l'inspection générale s'en prend aux assurés mutualistes qui, bénéficiant du tiers payant, c'est-à-dire n'ayant rien à déboursier, pousseraient, comme on dit, à la consommation : d'où les mesures décidées par le ministre du Travail contre les mutuelles.

Par ailleurs, le rapport estime que l'absentéisme pourrait être réduit, tout en reconnaissant qu'il est lié à l'âge des assurés ainsi qu'aux conditions de travail et au rythme de l'activité.

Toujours est-il que la situation financière de la Sécurité sociale se détériorerait progressivement et de nouveaux modes de financement devraient être recherchés dès maintenant.

Quel est à ce sujet le point de vue des délégués syndicaux élus dans les Conseils d'administration des caisses ?

Ils font observer que depuis des années, l'ensemble du régime général (Sécurité sociale et Allocations familiales) est en équilibre, les frais de gestion des caisses, en particulier, n'excédant pas 7 à 8 % du montant des cotisations.

Les syndicalistes reconnaissent toutefois que la situation se dégrade, du

fait, disent-ils, que le gouvernement met à la charge du régime général, des dépenses qui ne devraient pas lui incomber : pour 1964, 85 milliards pour le Fonds national de Solidarité qui devrait être financé à l'origine par la vignette auto, 105 milliards de déficit du régime minier, 35 milliards de déficit du régime agricole. Et les administrateurs ouvriers accusent volontiers le gouvernement de préparer, par les difficultés ainsi créées, la réduction de leurs pouvoirs et la multiplication des contrôles administratifs, l'étatisation totale de la Sécurité sociale.

La révolte des mutualistes

Le ministre du Travail prétend, on l'a vu, que la gratuité dont bénéficient les mutualistes entraîne une surconsommation qui aggrave le déficit de la Sécurité sociale. Arguant du fait que les excédents financiers réalisés par les pharmaciens, cabinets d'optique ou dentaires des mutuelles sont notamment utilisés pour diminuer les cotisations des adhérents, le ministre prépare une réglementation des services financiers de ces organismes. D'autre part, un autre projet obligerait l'assuré à verser dans tous les cas le montant du ticket modérateur (c'est-à-dire la partie des frais non couverte par la Sécurité sociale), versement dont il est dispensé jusqu'ici par la mutualité qui fait office de tiers payant.

Cependant, les mutualistes n'admettent pas que le gouvernement mette le nez dans leurs affaires. Leurs dirigeants contestent que la mutualité soit une incitation à la consommation. Ils remarquent que le chiffre d'affaires des cinquante-trois pharmacies mutualistes ne représente que 2,5 % du chiffre d'affaires des officines françaises, qu'il y a vingt centres d'optique contre plusieurs milliers d'établissements commer-

ciaux, d'où une part tout à fait infime dans les dépenses de la Sécurité sociale. L'interdiction du tiers payant suscite l'indignation des mutualistes qui, dans tous les départements, protestent contre les projets gouvernementaux par des pétitions et des manifestations.

Le 6 février a eu lieu à Paris, au Palais de la Mutualité, un grand meeting auquel participaient plusieurs milliers de personnes. M. Papon, bravant le ridicule, avait fait venir des cars pleins de policiers.

Dans la salle, une banderole surmontait la tribune où figuraient les représentants de trente organisations qui appuyaient cette manifestation des mutualistes (parmi elles, les syndicats ouvriers et universitaires de la région parisienne). On lisait : « Les libertés mutualistes sont menacées. Tous ensemble barrons la route à la régression sociale. »

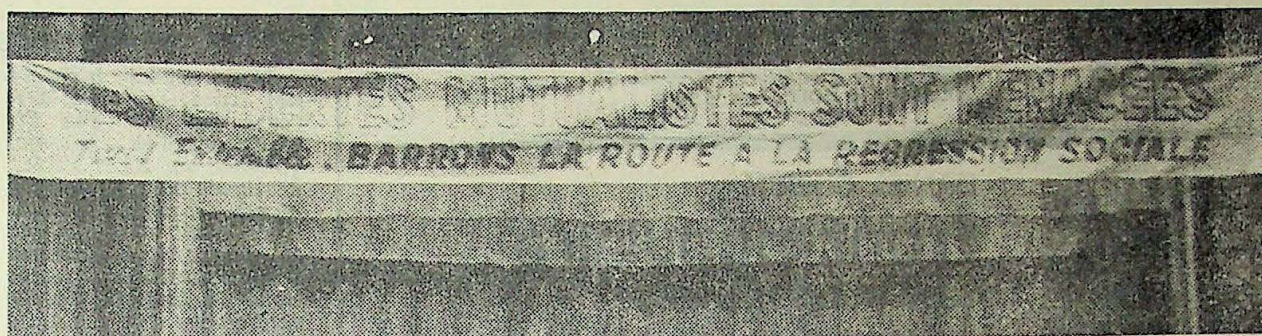
Les orateurs parlèrent un langage d'une vigueur inaccoutumée. Ils déclarèrent que treize millions de mutualistes entendaient s'opposer à la remise en cause de libertés qui datent d'un siècle. M. Grandval fut qualifié de « ministre de l'insécurité sociale ».

Un porte-parole des mutualistes souligna que l'abaissement du coût des produits pharmaceutiques devait être recherché dans la suppression des taxes prélevées par l'Etat, le contrôle des marges commerciales excessives (il cita à ce sujet les prix publics d'un certain nombre d'antibiotiques considérablement plus élevés que les prix hospitaliers), dans la simplification des conditionnements qui grèvent les prix.

Il faut d'ailleurs noter que 25 % des effectifs mutualistes ne bénéficient pas de la Sécurité sociale. Il est évident que la Mutualité ne doit pas concurrencer la Sécurité sociale mais compléter son action. La suppression du tiers payant entraînerait des paperasseries et des complications inutiles pour la Sécurité sociale. Par contre, il paraît normal que la Sécurité sociale tienne compte des baisses, même localisées, des produits pharmaceutiques et qu'elle ne procède pas à des remboursements sur la base de taux fictifs.

Mais au-delà des mesures frappant les mutuelles, le gouvernement n'envisage-t-il pas une réorganisation d'ensemble de la Sécurité sociale, la suppression des avantages particuliers et la fiscalisation des ressources ? Une affaire à suivre, et qui fera du bruit.

Maurice Combes.



(Photo Elie Kagan.)

Les mutualistes n'admettent pas que le gouvernement mette le nez dans leurs affaires.

ARCHITECTES - BUREAUX D'ETUDES - ENTREPRISES - COLLECTIVITES

TECHNIQUES TOPO

70 bis, rue de Romainville — Paris 19^e

- LEVE ET DRESSE TOUS VOS PLANS TOPOGRAPHIQUES
 - NIVELLEMENT - IMPLANTATIONS - ATELIER DE DESSIN
- France. Etranger

julliard

VINCENT SAVARIUS

volontaires pour l'échafaud

Né en 1910, Béla Szasz (qui signe Vincent Savarius en souvenir de sa ville natale) se retrouve en 1948 à Budapest, chef du Service de Presse et d'Information sous le régime de Rakosi. C'est en 1949 qu'il sera arrêté. Il ne sera pas le seul. La rafle prend l'allure d'une vaste opération de "purges" et de procès préfabriqués, dont celui de son ami Rajk. Refusant de passer "aux aveux", Savarius passe cinq ans dans les prisons politiques, et quitte la Hongrie en 1956. Ce livre relate son expérience. C'est un document exceptionnel.

Collection "Dossiers des Lettres Nouvelles"

15 F



HIVER 1964

cahiers des saisons

Hommage à Armand Robin. Textes de Raymond Queneau, François George, Christopher Isherwood, Marcel Jouhandeau, Jean Dutourd, Jean Cocteau, etc. Journal de bord. le n° 6,90 F



DANIEL GUERIN

front populaire révolution manquée

"Un témoignage passionné, partial, brûlant de fièvre nostalgique. Ce n'est pas un livre d'histoire, mais une tranche d'événements nette et périmée, une "pièce de musée"... La lecture de ce livre est nécessaire à tout militant lucide". (L'Express) 18,50 F

ALBERT DUCROCCQ

le roman de la matière

Qu'est-ce que la cybernétique ? Albert Ducrocq est formel, ce n'est pas une nouvelle science, c'est LA science, car elle rend compte des structures sur lesquelles l'univers s'est bâti. 12 F

CERCLE "LES VOIES DU SOCIALISME"

pour un front des travailleurs

"D'où vient le gaullisme ? Quelle est sa nature ? Par quoi le remplacer ? A ces questions, un groupe de militants "communistes, syndicalistes, marxistes", esquissent des éléments de réponse... leur thèse mérite d'être connue". (L'Express) 9,90 F



les temps modernes

N° 213 - Février 1964

POESIE : A. Frénaud, B. Pingaud, Garelli. LES ETUDIANTS : Pour quoi faire ? Débats sino-soviétiques. I. Deustcher et G. Lukacs le n° 4,20 F

GILLES MARTINET

le marxisme de notre temps

9 F

OU EN EST LA DÉCOLONISATION AUX ÉTATS-UNIS ?

Décolonisation du Noir américain, de Daniel GUERIN

SARTRE disait un jour, à propos de la discrimination raciale aux Etats-Unis : « Les Américains ont les colonies chez eux. » Mais à notre époque les colonies sont tuées par la décolonisation. C'est pourquoi notre camarade Daniel Guérin vient de publier un ouvrage intitulé : Décolonisation du Noir américain (1), ouvrage qui fait le point de la question noire aux U.S.A.

L'auteur, qui avait séjourné dans ce pays en 1947-1948 et publié en 1951 une étude sur la question, s'appuie aujourd'hui sur de nombreux documents et sur ses souvenirs personnels pour brosser un vaste tableau de la ségrégation raciale, de son histoire, de la lutte des noirs et de ses perspectives.

Pourquoi la ségrégation ?

Daniel Guérin insiste sur les origines économiques de la maladie honteuse qui sévit aux Etats-Unis. La traite des Noirs, commencée en Angleterre au XVI^e siècle, devait être pratiquée par les citoyens du Nouveau Monde jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Il s'agissait alors d'aller chercher sur les côtes africaines une main-d'œuvre à bon marché pour les vastes plantations du Sud. Le développement du capitalisme aux U.S.A., la victoire du Nord sur le Sud dans la guerre de Sécession entraînent l'abolition de l'esclavage mais non de la discrimination raciale. C'est que le capitalisme avait, lui aussi, intérêt à maintenir une réserve de main-d'œuvre facile à exploiter.

Adeptes de la conception matérialiste de l'Histoire, Guérin s'en prend vivement à ceux qui, comme le Suédois Myrdal, ont nié ces origines économiques de la ségrégation et qui veulent faire dépendre la solution de la question noire de considérations morales des progrès de l'éducation de la démocratie, en bref de l'application réelle du « crédo américain ». Il ne faut pas toutefois oublier que les rapports entre l'infrastructure et la superstructure ne sont pas simples ; Guérin le note lui-même. Au surplus, un néo-capitalisme américain, qui aurait à peu près résolu le problème du chômage, n'aurait aucun intérêt au maintien d'une discrimination qui ne permet pas la pleine utilisation des richesses humaines dont disposent les Etats-Unis. Nous n'en sommes sans doute pas encore là, mais il semble qu'une évolution se dessine en ce sens, évolution qui se fait naturellement sous la pression des mouvements organisés par les Noirs.

L'auteur se livre à une étude minutieuse de la « ségrégation moderne » qui a fait de la nation noire « une nation dans la nation avec ses écoles, ses églises, ses hôpitaux, ses journaux, ses entreprises commerciales propres ». Il fait état des différentes formes de discrimination : celle qui régnait dans l'enseignement aussi bien que celle de l'emploi, des différentes manifestations de racisme dont sont victimes les Noirs dans la vie quotidienne aussi bien que des « techniques de terreur et d'intimidation » utilisées dans les Etats du Sud pour frustrer un grand nombre de Noirs de leurs droits politiques.

Une évolution irréversible

Cependant différents facteurs ont contribué à la « décolonisation », par exemple la guerre et maintenant l'exemple donné par les révolutions africaines. Mais l'évolution économique et sociale aux Etats-Unis est, à cet égard, décisive : « Au cours de la dernière décennie, l'urbanisation, l'industrialisation, la migration ont fait un énorme bond en avant : les trois quarts des colored vivent maintenant dans les villes, et non plus à la campagne, et plus de la moitié résident en dehors du Sud. » Et même si ce brassage de population a contribué à propager le racisme dans le Nord, un tel bouleversement ne peut que favoriser ce « lent progrès » dont parle Guérin et donner une impulsion considérable aux mouvements de lutte contre la discrimination raciale. Critique à l'égard des partisans du

« gradualisme » et de l'intégration des Noirs dans la société américaine, l'auteur n'en reconnaît pas moins les mérites des non-violents qui, comme le pasteur Martin Luther King, ont animé des mouvements de masse, des journées de lutte contre la ségrégation, allant de la grève scolaire au boycottage des transports publics.

Daniel Guérin étudie aussi le curieux mouvement des Muslim (cent cinquante mille adhérents) qui est en progrès ; ces Noirs, qui se réclament de l'Islam, n'hésitent pas à répondre au mot d'ordre du parti communiste américain des années 30 demandant au gouvernement de leur concéder un territoire pour « les indemniser des souffrances de l'esclavage ». Mais ce mythe du séparatisme ne débouchera-t-il pas sur un mouvement de protestation sociale ébranlant la société américaine ?

Encore faudrait-il qu'un tel mouvement reçoive un renfort des travailleurs blancs, par exemple des syndicats. Or, Guérin reconnaît avoir été trop optimiste en 1951 sur les possibilités d'alliance entre les Noirs et le Labor. Il analyse, d'ailleurs de façon remarquable, la dialectique des rapports entre les deux mouvements. Seul, le syndicat de l'automobile, celui de Walter Reuther, a appuyé, en août 1963, la grandiose marche de deux cent mille Noirs sur Washington qui avait pour but de faire pression sur le Parlement pour l'adoption de la législation sur les droits civils proposée par le président Kennedy.

Actuellement, les Noirs songent à créer un mouvement politique indépendant du parti démocrate qui regroupe, comme on sait, libéraux du Nord et racistes du Sud. Mais l'existence d'un tel parti ne dépend-elle pas de la politique que suivra le successeur de Kennedy ?

Tout en notant que le « Vieux Sud » n'est « qu'une relique du passé et sa défense un combat d'arrière-garde », Daniel Guérin souligne qu'il demeure « le foyer de la contre-révolution américaine », que le Ku-Klux-Klan « n'a pas dit son dernier mot ». Il est toutefois douteux que le fascisme parvienne à s'imposer dans la société industrielle américaine. Ce qui s'est passé en France depuis 1958, malgré l'apparente victoire « sudiste » du 13 mai, est, à cet égard, significatif.

Quoi qu'il en soit, nous ne saurions trop recommander à nos camarades la lecture d'un ouvrage aussi consciencieux et aussi bien documenté.

M. C.

(1) Aux Editions de Minuit, collection « Grands Documents ».

HARPO MARX

APRES un demi-siècle de mutisme scénique, Harpo parle... Cela donne un livre de 470 pages (1) d'apparence anecdotique, mais dont le propos dépasse souvent le cadre familial. La confiance sait se faire réflexion sans pour autant cesser d'être plaisante. Au gré des souvenirs, l'histoire des Marx Brothers (du pavé de la 93^e rue de New York aux grandes scènes de Broadway et aux riches propriétés de Beverly Hills) recoupe incidemment celle des Etats-Unis. Et ce coup d'œil jeté depuis les coulisses sur l'Amérique (celle de la prohibition et de la grande crise de 1929, celle des réceptions chez Hearst et celle de la dernière guerre) est loin d'être superficiel...

IMAGE ET SON

Outre un compte rendu critique, très pertinent du dernier Festival de Tours, « Image et Son » de janvier propose un vigoureux plaidoyer de Claude Gauthier en faveur de Michel Simon, comédien injustement sous-estimé ; une étude très circonstanciée du cinéma cubain (né avec la révolution castriste) et, à propos de l'œuvre de Fritz Lang, une analyse concrète de l'expressionnisme. Un excellent dossier pour les animateurs de Ciné-clubs.

J.-J. V.

(1) « Harpo Marx », 64it. Ch. Mandel, 17, faubourg Montmartre, Paris (9^e).

TRIBUNE DES ARTS

Télévision

Du style, du rythme, du neuf

L'EMISSION « Sept jours... » fut à ses débuts loin d'être parfaite. Et aujourd'hui encore, certaines des séquences qui la composent ne s'imposent pas toujours par la vigueur de leur réaction ou l'acuité de leur réalisation ou de leur mise en forme. Mais au fil des semaines et des mois, que de progrès dans la conception, le style, le rythme.

Les séquences sont courtes, montées nerveusement, commentées avec sobriété. Et s'il y a des images qui parlent, on les laisse faire, tant il est vrai que la meilleure photo est encore celle qui se passe de légende.

La Chine : exotisme de complaisance

Et l'émission de vendredi dernier constitue dans sa presque intégralité un très bon exemple de ce qu'il faut faire dans le genre. Exception faite toutefois de la séquence consacrée à la Chine où des images navrantes de banalité exotique n'étaient même pas soutenues par une chaleur, une émotion, un intérêt qui, très vite, auraient pu être facilement communicatifs.

Dans « 7 jours du monde », tout doit être ressenti, puis vu, imaginé, conçu en fonction d'une projection de l'image et du son vers un téléspectateur qui, dans son fauteuil, doit être amené vers cette réactualisation avant que d'être brutalement replongé dans les faits.

Et la différence a pu se faire immédiatement, au cours de cette même soirée après la diffusion de la séquence réalisée à Panama par François Chalais, assisté de l'excellent opérateur, Tony Daval.

Du bon, du très bon travail. Concis et dense à la fois. Situait le problème et le dramatisant dans des limites raisonnables et surtout authentiques. Brossait le décor, installant les personnages, les faisant penser, parler, réagir avec spontanéité. Montrer sans démontrer. La ligne de partage des eaux est mince qui sépare ces deux mots qui sont au véritable journaliste un brevet de talent. François Chalais a su ne pas la franchir.

Trois autres sujets devaient compléter ce programme.

Aznavor : des images insolites

L'interview de Ruby, le « justicier » meurtrier d'Oswald, lui-même assassin présumé du président Kennedy. Le personnage est exaspérant de suffisance. De fausse humilité. Un bon enfant baveux et répugnant de piété larmoyante.

Les classes de neige. Le sujet était mince et parlant, difficile. Que dire, que montrer qui ne l'ait déjà été ? Louis-Roland Neil a eu l'excellente idée de faire parler les enfants à partir des rédactions qu'ils devaient rédiger. Il est toujours extrêmement difficile de « traiter » avec des enfants. S'ils ne sont pas immédiatement cabotins, ils se transforment en autant de personnages aux lèvres serrées. Le mérite de Neil fut de parvenir à les détendre, à leur inspirer suffisamment confiance pour leur permettre de parler, sans laisser faire toutefois l'habitude et exaspérante complaisance.

Enfin, un excellent portrait de Charles Aznavour dont les images insolites et de qualité sont dues à Michel Parbot. Le masque ironique et sensible se détachant sur un fond noir, Aznavour a su se camper lui-même sans minauderies. La caméra, souple et habile a su le suivre, le surprendre et si elle ne l'a pas totalement démasqué — l'entreprise est ardue — elle est parvenue à nous offrir de lui une image inhabituelle, intrigante et intriguée.

C'est ce que nous attendons du journalisme télévisé. Fouiller avec pudeur et tact, dévoiler avec sensibilité, combiner et l'image et le son sans pour autant travestir ce qui doit demeurer véritable, s'effacer derrière le personnage mais suffisamment l'impressionner pour qu'il consente à se dénuder... provisoirement.

Rare. Trop rare.

Claude Barret.



G. Wilson dans Justice Draper. « Vous dites que l'animal ne s'est pas séparé de la nature... »

Théâtre

ZOO OU L'ASSASSIN PHILANTHROPE

de Vercors

UNE expédition d'anthropologues découvre en Nouvelle-Calédonie quelques survivants d'une race primitive ayant vécu environ deux millions d'années auparavant, des anthropopithèques, « tropis » ou hommes-singes. Que sont-ils ? Hommes et singes, hommes ou singes ? La zoologie avoue son incapacité à trancher le débat. L'un des membres de l'équipe, le journaliste Templemore, tente alors une démonstration par l'absurde.

Nous ignorons la nature des « tropis » : définissons celle de l'homme et nous verrons si les « tropis » répondent au portrait-robot. Là, la société a songé à tout, sauf à l'homme. Templemore tente alors une démonstration par l'absurde. X = tropis, Y étant l'homme recherchons les équations qui approchent Y d'X. Par l'insémination artificielle Templemore engrosse une femelle « tropis » : il en tuera le rejeton. Aux yeux de la loi anglaise est-il, n'est-il pas coupable d'homicide ? La réponse sera aussi la solution de l'énigme.

Grâce à cette parabole spéculaire, Vercors pense aller à l'essentiel. Il le dit, d'ailleurs. Communistes et catholiques, scientifiques ou croyants opposent leurs vérités. Mais l'homme. Qu'est l'homme ? Posons la question, efforçons-nous d'y répondre, nous nous révélerons notre propre humanité en rejetant au passage toutes les barbaries. En moraliste, Vercors rejoint finalement une métaphysique confusionniste, celle pour laquelle le conflit avec la nature — avec la Nature — rejoint et rassemble tous les autres, les explique.

Le recours, pour trancher, à un tribunal, pas n'importe quel tribunal, un tribunal anglais — alors qu'à mon avis, puisqu'il s'agissait de juger l'Homme (je parle en majuscules), il fallait aussi un tribunal informel, non situé — le recours à la Loi lui suppose une sérénité, une impartialité impossible et augmente le déséquilibre de l'œuvre.

Car « Zoo » est une pièce déséquilibrée. Le propos est sévère, le texte une dissertation pseudo-scientifique. Vercors y insuffle des amuseries faciles, occasions pour les acteurs, de petits numéros.

Cela rappelle aussi bien le ton « Le Caveau de la République » que l'exposé magistral en Sorbonne.

Sur le fond je dirais aussi que Vercors, en prétendant renvoyer tout le monde dos à dos, fait comme ceux à qui il adresse des reproches. Il pipe aussi ses dés.

Le jeu des acteurs est contradictoire. André Julien, Claude Pieplu caricaturisent leur personnage. Emmanuelle Riva, Roger Mollien, au contraire, jouent le message. Bon. Où est la vérité ? Il n'y en a pas. Peut-être peut-être, cela reste à prouver dirait Vercors. Si vous aimez le cartésianisme... l'humanitarisme.

Emile Copermann.

Cinéma

"La Fille à la casquette"

de Melville Shevelson

ILS ne se connaissent pas... Elle (Joanne Woodward), copie dans un bureau de la 5^e Avenue, les collections des grands couturiers ; lui (Paul Newman) écrit des « papiers » d'ambiance pour un quotidien new-yorkais. Elle affiche des airs de garçons et ne s'intéresse qu'à sa planche à dessin ; lui délaisse volontiers sa machine à écrire pour des objets plus charnels.

Ils prennent un jour le même avion pour Paris ; mais la première rencontre (de Steve et de Samantha) n'est guère encourageante ; qu'à cela ne tienne, le metteur en scène va tout arranger. L'ennui, c'est que Melville Shevelson n'a pas su résister à la tentation des beautés touristiques. Les Champs et Pigalle, les Tuileries et la place du Tertre, le Maxim's et les midinettes de la sainte Catherine (avec Maurice Chevalier), son film est un vrai dépliant pour agence de voyages (en omnibus). La comédie en souffre beaucoup. Dommage, car tout le monde joue bien.

J.-J. V.

Armand Gatti à Aubervilliers

Armand Gatti, de retour de Cuba, lira, le samedi 22 février, devant les amis du Théâtre de la Commune d'Aubervilliers rassemblés à la Maison des Jeunes de la Cité Emile-Dubois, sa dernière pièce : Sacco et Vanzetti.

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.
Semaine du
19 au 25 février 1964

LA MAITRESSE Un film de Vilgot Sjoman

STUDIO 43 43, Faubourg Montmartre PRO. 63-40

Semaine du
19 au 25 février 1964

NEUF JOURS D'UNE ANNÉE Un film de Mikhaïl ROMM

Salluste/Cicéron : L'Affaire Catilina

La Conjuración de Catilina
Les Catilinaires



collection
10 18

Salluste/Cicéron L'Affaire Catilina

La Conjuración de Catilina
Les Catilinaires

Le texte intégral de ces deux chefs-d'œuvre qui constituent les témoignages essentiels du dossier de cette ténébreuse affaire.

2f55

Antonio Pigafetta Premier Voyage autour du monde par Magellan

Le premier tour du monde raconté par l'un des rares survivants de cette prodigieuse aventure.

(Texte intégral mis en français moderne et commenté par LEONCE PELLARD)

4f50

Esprit Fléchier Les Grands-Jours d'Auvergne

La chronique scandaleuse d'un grand procès au XVII^e siècle, contée avec une malice qui n'épargne personne.

2f55

Gérard de Nerval Poésies

Précédé d'une pénétrante étude de Jean Richer, le texte intégral des Poésies de Nerval que certains tiennent pour le plus grand de nos poètes romantiques.

2f55



H. U. Rudel Journal d'un Pilote

Les mémoires du grand as des Stukas, des derniers sursauts du Reich à l'exil en Argentine.

4f50

Edith Piaf Ma vie

Une vie brillante, confessée à l'heure où l'on ne ment plus...

2f55

Union Générale d'Éditions

● Manifestation des étudiants devant l'UNEF

● Occupation de la Sorbonne

Pourquoi nous manifestons

Michel MOUSEL

Président de l'U.N.E.F.

A la suite de la semaine d'action revendicative du mois de novembre 1963 et de la manifestation qui, à Paris, le 29 novembre, avait rassemblé malgré les intimidations des autorités une dizaine de milliers d'étudiants, des contacts avaient été repris entre le ministère de l'Education nationale et l'U.N.E.F.

Trois mois après, l'U.N.E.F. doit faire le bilan de ces négociations : des commentaires imprécis, des promesses vagues, des projets qui, même s'ils étaient réalisés, resteraient partiels et insuffisants, le refus net de s'engager sur les points qui paraissent à l'U.N.E.F. essentiels, et en particulier en ce qui concerne les méthodes et moyens de fonctionnement de l'enseignement supérieur, c'est là tout ce que nous avons retiré de nos conversations avec le ministère de l'Education nationale. Aussi nous apparaît-il nécessaire de situer clairement nos positions. Ces contacts ne sauraient se poursuivre dans l'équivoque. Ils ne se justifient que dans la mesure où ils conduisent à des réalisations concrètes. C'est pourquoi l'U.N.E.F. demande au gouvernement de s'exprimer clairement sur les points suivants :

1) Le principe de l'extension de l'expérience des photocopiés gratuits avec contrôle des étu-

diants, expérience que le ministère de l'Education nationale semble avoir acceptée pour la Faculté des Lettres de Paris, les modalités devant être déterminées en fonction des problèmes spécifiques des facultés et des villes universitaires ;

2) Création d'une commission chargée d'étudier les problèmes d'allocation d'étude et d'allocation familiale d'étude, réunissant les représentants de l'Administration et ceux des diverses catégories intéressées ;

3) La reconnaissance du droit syndical étudiant, celui-ci devant s'exprimer notamment à travers la section syndicale de Faculté et le libre exercice de l'action syndicale.

Ces trois points ne constituent évidemment qu'une partie des revendications du syndicat étudiant. Elles permettent néanmoins de conduire le gouvernement à dire clairement si, oui ou non, il veut essayer de résoudre les problèmes de l'université et des étudiants.

Si c'est non, nous en tirerons les conclusions qui s'imposent. Il est illusoire de se rencontrer si l'une des parties ne veut que temporiser. Et, dans ces conditions, nous ne pouvons compter que sur notre seule force revendicatrice.

Nous occuperons la Sorbonne

Jean-Louis PENINOU

Président de la F.G.E.L.

DANS le cadre de la reprise nationale de l'action revendicative, les étudiants en lettres de Paris occuperont la Sorbonne à partir de vendredi prochain, 13 heures, pour interdire au gouvernement, qui a manifesté l'intention d'y accompagner Segni, d'entrer à la Sorbonne.

Pourquoi ?

La F.G.E.L. avait, dès fin octobre, formulé sa plate-forme minimale d'action en cinq points : doublement des assistants, triplement des salles de travail, création par la Faculté d'un centre de photocopiés gratuits, reconnaissance de la section syndicale de faculté, allocation d'études pour tous les étudiants liée à une allocation familiale d'études pour le secondaire.

Exigeant du Pouvoir et de la Faculté la réalisation complète de ces cinq points les liant constamment dans les discussions, les colloques, les rencontres, l'action quotidienne à la base en un seul thème : la réforme démocratique et fondamentale de l'Université, c'est-à-dire la remise en cause radicale de la ségrégation sociale qui sévit à l'entrée, du conditionnement culturel répressif qui marque l'enseignement, du statut d'exploité qui nous attend, pour la plupart, à la sortie.

Nous avons rompu toutes relations avec le Pouvoir et avons déclaré que nous interdirions à un membre quelconque du gouvernement d'entrer à la Sorbonne. L'engagement de novembre, ratifié par plus de 6.000 votants, les manifestations succédant aux grèves, elles-mêmes aux meetings, le long délai du mois de janvier que nous avons laissé au Pouvoir, la reprise de l'action le 1^{er} février et la préparation du 21 nous ont valu un certain nombre de succès :

le gouvernement a reculé. Pour la première fois, depuis des années, nous avons remporté une victoire syndicale d'ampleur : l'installation d'un centre de polys gratuits, première étape vers la gratuité des instruments de travail à tous les degrés de l'enseignement.

Le 21 février, résistant aux pressions énormes faites sur nous de maints côtés, nous ferons reculer une fois de plus le Pouvoir et l'obligerons à nous donner satisfaction sur les deux derniers points non satisfaits de notre plate-forme (reconnaissance de la section syndicale de faculté et allocation d'études), ainsi que l'extension du troisième (polys gratuits) à toutes les facultés parisiennes. Nous savons que nous nous sommes engagés dans un processus qui nous conduit tout droit à l'épreuve de force avec le Pouvoir, sur laquelle, dans les mois qui viennent, peut se jouer l'avenir même du syndicat étudiant et du milieu organisé qu'il représente. Rien n'est gagné d'avance car, comme chaque fois qu'à l'échelon national une bataille sociale d'ampleur est engagée, nous serons vaincus si les organisations ouvrières et populaires ne se rendent pas compte que l'Université que veulent les étudiants est aussi la leur et que le combat doit être généralisé. Les étudiants mènent aujourd'hui des luttes partielles plutôt que de ne rien faire. Mais ces luttes doivent s'élargir. Si les autres forces populaires laissent les étudiants se battre seuls, comme certaines le firent jadis (parce que ceux-ci se battaient sur des mots d'ordre corporatistes), ce n'est pas seulement les étudiants qui seront vaincus et amers, c'est surtout un combat politique important, dont les répercussions seront lointaines, qui aura été perdu pour toute la gauche.

Soutien à l'U.N.E.F.

Jacques-Arnaud
PENENT

Secrétaire national
des étudiants PSU

AINSI l'épreuve s'engage entre le Pouvoir gaulliste et les étudiants. Déjà, au mois de novembre, des milliers d'étudiants, malgré l'immense appareil policier déployé par le gouvernement, avaient manifesté pour la réforme fondamentale de l'enseignement. Le gouvernement fit des promesses. L'U.N.E.F. attendait des actes. Il n'y en eut pas.

Les étudiants reprennent donc l'offensive. Ils exigent notamment l'allocation d'études pour tous les étudiants et la reconnaissance de la section syndicale de faculté.

Mais à travers et au-delà de ces revendications, ils posent en fait le problème de la nature même de l'Etat gaulliste, de ses limites, de son incapacité à promouvoir la nécessaire réforme fondamentale de l'Université.

Le pouvoir gaulliste, expression actuelle de la domination capitaliste, ne peut apporter de solution réelle et définitive aux problèmes universitaires mais seulement des palliatifs.

C'est pourquoi nous devons mettre le socialisme à l'ordre du jour et opposer à l'université libérale d'hier, à l'université technocratique que nous prépare le régime gaulliste, une UNIVERSITE SOCIALISTE.

Ce sera le sens de la participation active des étudiants du P.S.U. à la manifestation organisée vendredi 21 février à 16 heures par l'U.N.E.F.

Ce sera également le sens de notre participation à l'occupation massive de la Sorbonne décidée par la F.G.E.L. pour empêcher l'incapable Fouchet de rentrer à la Sorbonne.

Vendredi 21 février, aux côtés des étudiants communistes, les étudiants du P.S.U. montreront qu'ils sont partie intégrante de l'avant-garde étudiante.

Vendredi 21 février, les étudiants P.S.U. affirmeront leur solidarité active aux A.G.E. parisiennes de l'U.N.E.F.

Vendredi 21 février, le Pouvoir gaulliste reculera devant la volonté des étudiants.